

Vallée de l'Isle

Inventaire des moulins

entre Périgueux et Montrem

Le présent travail s'inscrit dans l'étude d'ensemble lancée par le Service régional de l'Inventaire sur l'Isle. Huguette Bonnefond et Raymond Segonzac ont largement puisé dans l'étude de Laurent Poupard (*Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III, 1985) et dans les notices concernant les moulins de l'Atlas de Périgueux (Gaillard Hervé et Mousset Hélène, coord., *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018), dont ils reprennent des passages sous forme synthétique de manière à apporter un inventaire succinct des moulins sur l'Isle entre Périgueux et Montrem. Ils ont su toutefois, par leurs visites sur place, actualiser les connaissances de ces sites. Une courte bibliographie et des notes permettent de retrouver l'ensemble des sources.

Moulin de Saint-Front

Périgueux

Situation géographique

Le moulin était situé au pied de la cathédrale. Il occupait en 1860, avant la construction du pont des Barris et la transformation des quais de la rive, la pointe nord d'une petite île barlongue (55 m par 8 m de large) distante de 25 m de la rive droite de l'Isle. Cet îlot était relié par une jetée. On accédait au moulin soit par voie d'eau ou par voie terrestre, appelée porte de l'Abreuvoir ou du Moulin de Saint Front construite sur le front Est de la ville.

Historique et fonctionnement

Wlgrin de Taillefer place la construction du moulin vers le XIII^e siècle¹. Le « Moli Sen Front » est signalé en effet dans le registre de la Charité de 1247² en face d'une maison qui appartenait au meunier moyennant une rente de 5 sous.

Le moulin faisait saillie sur une façade irrégulière de maisons bâties contre ou sur l'ancien mur de fortification, autrefois renforcé par des tours et ouvert de portes et poternes. En arrière, de l'autre côté de la rue du Niveau, se trouvait l'hospice Sainte-Marthe, dont les bâtiments touchaient le moulin et s'étendaient en aval.

En 1260, la rivière est franchie en contrebas de Saint-Front, comme semble le prouver la mention du *burgus de la Tornipicha*³. Le toponyme renvoie soit au coude de l'ouvrage soit à l'origine d'un gué constitué par l'accumulation (*tornar pour amasser*) de cailloux (*picha*).

Un contrôle douanier (de 20 sous) est demandé au guichet du pont dans les années 1322-1323. En 1346, le « *collector del pont* » informe que le mouvement de circulation est d'une intensité à peu près équivalente à celui que drainent les principales autres portes de l'enceinte de la ville.

En 1312, le moulin appartient à la communauté de Saint-Front, il est loué par le consulat des fermiers sous le nom de Moulin dit du Chapitre.

En 1339, le moulin dit du Chapitre est mentionné dans l'acte de fondation d'un hôpital nommé Sainte Marthe par le chanoine Pierre Brunet.

En 1346, on construit au moulin de Saint-Front un pont levis. L'année suivante, une inondation fait des dégâts dans le bâtiment du moulin, pour lesquels le consulat finance les réparations.

En 1347, les registres et les comptes de la ville de Périgueux mentionnent des réparations au moulin de Saint Front et donnent quelques éléments descriptifs : la réparation « de las pilas des la

1 TAILLEFER, 1821, p. 632.

2 ADD, GG 176, fol. 24.

3 ADD, GG 176, fol 9v et 34v.

truelh (pressoir, fouloir) del moli »⁴. Il nécessite l'apport de matériaux de construction tels que des pierres, du gravier et de la chaux. Il est donc bien un ouvrage maçonné, il est composé d'arches puisque les piles du bâtiment sont réparées et un poste de guet, l'eschif dit de Creyssac de Puy Saint Front.

Au début du XV^e siècle, un conflit oppose les maires, les consuls de la ville et les propriétaires du moulin. L'objet de leur discorde, le niveau trop élevé du barrage, dû, selon les accusés, aux habitants des faubourgs qui jettent leurs immondices en amont. L'autorité judiciaire décide alors de faire placer deux pierres marquant le niveau ancien et de faire raser le barrage à cette hauteur⁵. En 1531, il en est fait mention dans un procès contre les propriétaires du moulin de Saint-Front. Il leur est reproché d'avoir surélevé les écluses du moulin, lors de leur réparation, ce qui a entraîné la montée du niveau des eaux de la rivière et a endommagé des maisons, des murs, des tours et le pont de Tournepiche.

En 1569, le moulin de l'abreuvoir appelé de Saint-Front est renforcé. On construit une palissade et une tour crénelée ornée des armes de la ville. Celle-ci est détruite au XIX^e siècle⁶. L'intérêt de cette fortification est double, premièrement il résiste mieux à la rivière et à ses crues, à son érosion mais aussi aux risques de destruction par l'ennemi en cas de siège, deuxièmement il peut fonctionner lors de ces périodes troubles, d'où son importance au sein de la ville. Dans les sources écrites, les aménagements de dérivation portent le nom d'écluses. Elles ne sont pas un barrage total sur le cours d'eau, elles laissent passer les eaux par-dessus tout en créant un courant plus important au niveau du moulin. Un pertuis (passage étroit) y est aménagé pour le passage des bateaux. Les consuls de la ville font de visites régulières et veillent à ce que les pertuis ne soient pas trop élevés afin de ne pas faire office de barrage et laissent la possibilité aux bateaux de les franchir. Les meuniers ont tendance à les surélever ce qui entraîne des conflits avec les bateliers.

En 1575, sur une gravure de Belleforest ce moulin est composé de trois arches. Il devait donc être composé de plusieurs roues, au moins une par arche et plusieurs meules ce qui en faisait un moulin de taille importante et pouvant produire en conséquence.

En 1615, des travaux entrepris au pont de Tournepiche forcent les moulins proches à l'arrêt de leurs activités. Des indemnités sont alors allouées aux propriétaires.

Le 21 mars 1700, le moulin est acquis par François Arnaud, écuyer, seigneur de la Forêt de Sarraziniac, mais demeure de la possession des religieux. Une rente doit leur être versée⁷.

En mai 1771, au rez-de-chaussée du moulin de Saint-Front sont huit moulins tournants à savoir six ou sept paires de meules à grains et deux meules pour écraser les noix. Elles sont mues par des rouets tournants dans des « batiments » (cuves). Une porte donne sur l'écluze (barrage) et le bastion où s'élèvent une étable et un four. Entre les deux, une autre porte conduit à une deuxième terrasse dont le soubassement est percé de deux canaux de fuite voutés.

En août 1793, le moulin est confisqué à ses propriétaires, la famille Salleton, comme bien national, il est estimé à 30 000 livres⁸.

En 1794, lors de la création des coupoles de la cathédrale le niveau de l'eau de la rivière est abaissé de près de 40 cm, le meunier du moulin d'amont, celui de Barnabé, proteste

4 HARDY, 1894, p. 81.

5 TAILLEFER, 1821, p. 640.

6 PENAUD, 1981, p. 340.

7 ADD, 12 J 1318.

8 ADD, Q 940, 1^{re} estimation du moulin, 11 octobre 1793.

énergiquement : ses rouets sont alors sous 70 à 80 cm d'eau. Or, son produit journalier de mouture qui était de 40 à 43 boisseaux pour chacun des rouets (au nombre de 6) est réduit à 12 à 15 ce qui est un préjudice considérable.

Au commencement de l'an III (septembre 1794), la municipalité de Périgueux craint pour la subsistance de la population. Elle demande à un représentant du peuple alors en mission dans le département de faire l'acquisition de trois immeubles nationaux afin de faciliter les moyens d'approvisionnement : le moulin de Saint-Front doit servir à la mouture des grains, l'ancien hôpital Sainte-Marthe à la confection des fours et l'ancienne église du petit séminaire fera office de magasin⁹. La commune acquiert ces trois bâtiments mais doit procéder à d'importantes et onéreuses réparations, notamment après la grande crue d'octobre 1795. Les sommes dépensées pour les restaurations et la construction des fours ont représenté l'équivalent du prix d'une reconstruction totale¹⁰.

En avril 1802, le moulin est un bâtiment bas, éclairé par quatre baies à l'amont et cinq à l'aval. Huit rouets à cuve mettent en mouvement les sept paires de meules et la meule à huile.

Le 13 germinal (3 avril 1802), il est affermé à Antoine Basset, qui prévoit de produire farine et biscuits destinés à approvisionner l'armée, mais également « une fabrique de minot (mesure de grain) pour la colonie et par suite une autre de biscuits ».

Ces projets vont échouer à cause de la dernière guerre déclarée par les Anglais au printemps 1803¹¹.

L'état des lieux précise le plan des bâtisses : l'entrée s'effectue par une pièce ou embas, elle se prolonge par l'écurie séparée du moulin par un mur en torchis, en mauvais état. Ces deux salles sont surmontées par l'habitation du meunier constituée de trois pièces. Le moulin est un bâtiment bas éclairé par quatre baies à l'amont et cinq à l'aval. Huit rouets à cuve font fonctionner les sept paires de meules et la meule à huile. Les meules sont en pierres de Savignac ou de Bergerac.

En 1804, en désespoir de cause, Basset se résout à sous-affermer le moulin à Michel Arnaud et à sa femme. La meule à huile est remplacée par une autre meule à grains.

Le moulin emploie, outre le sous fermier, Arnaud (bientôt remplacé par Besse puis Jean Rousseau en 1809), quatre domestiques et cinq chevaux. La réparation des rouets et des cuves est réalisée, six meules neuves sont installées.

Le 4 août 1813, une loi fait obligation aux communes de vendre tout ou partie de leurs biens, le moulin est donc vendu. Il est acheté par Louis Cayla, son frère Alexandre, et Pierre Lafon, entrepreneurs de travaux publics. Ils s'opposent vite à leur voisin, Nicolas Guidon, lequel a installé en 1806 une filature dans les bâtiments vacants de l'hospice. Il tire sa force motrice de la rivière grâce au canal, construit entre le moulin et la rive, qui alimentait le lavoir des religieuses¹². Recreusant le coursier de sa roue verticale, il en a déposé les gravats dans le canal de fuite du moulin. De plus, lors des crues il n'ouvre pas les vannes de décharge de son usine, et les eaux, refluant, minent les fondements du moulin. Après presque 40 ans d'arrêtés et de jugements, la Cour

9 ADD, Périgueux D 6, Registre des délibérations du conseil municipal, f°157 v°.

10 ADD Périgueux D 6, Registre des délibérations du conseil municipal, f°159 ; L 8, Parements faits par Chambon pour le compte de la commune de Périgueux relativement à la construction des fours et du moulin, 1795.

11 ADD, Périgueux L 8, Afferme consentie par Pierre Comilh Cluzeau, adjoint au maire, à Antoine Basset aîné, 13 germinal (3 avril 1802) ; sous-afferme consentie par Antoine Basset et Michel Arnaud, 21 fructidor an XII (8 septembre 1804).

12 ADD, 72 S 6, Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Périgueux, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

royale de Bordeaux accorde finalement à l'usine la jouissance du neuvième de l'eau disponible au barrage¹³.

Le 19 juillet 1822, Louis Cayla demande l'autorisation d'ajouter à son établissement une machine à foulon et des cardes pour une filature de laine. L'installation est réalisée par la suite¹⁴.

Le 12 avril 1827, les frères Cayla, seuls propriétaires depuis l'année précédente, sollicitent la permission de reconstruire le mur d'aval de leur moulin, de pratiquer des ouvertures au-dessus des quatre arceaux surélevant les murs pour construire un grenier¹⁵.

Durant l'hiver 1836-1837, une crue extraordinaire détruit le barrage. Un arrêté préfectoral, daté du 18 janvier, autorise sa reconstruction¹⁶. Les habitants du quartier des Barris envoient une nouvelle pétition au maire demandant le rachat du moulin et du barrage afin de les démolir. Une fois de plus, leurs habitations ont été endommagées par l'inondation, aggravée par la faible altitude de leur quartier et l'exhaussement du barrage.

Le 13 mars 1843, Pierre Courtey, banquier, propriétaire ou bailleur de fonds d'une filature à Périgueux, achète le bâtiment ou plutôt par voie d'échange par l'intermédiaire d'un ancien notaire, P. Rougier¹⁷. Il y fait des travaux en imitant celles réalisées à la minoterie de la Rivière, près de Ribérac par Ducluzeau¹⁸.

Le 2 juillet 1854, il achète à Joseph Navarre le moulin à l'anglaise (l'énergie est développée par une seule roue qui met simultanément en mouvement l'ensemble des appareils nécessaires à l'opération de mouture). Il a remplacé la filature Guidon, monté à quatre paire de meules¹⁹.

Dès 1857, les progrès techniques tels que le chemin de fer mais aussi la route vont condamner la batellerie. En effet 75 kilomètres séparent dorénavant Périgueux de Coutras alors que par voie d'eau la distance est de 115 kilomètres avec le passage d'une écluse tous les trois kilomètres.

La loi du 28 mai 1858 ouvre des crédits pour financer des travaux destinés à protéger les villes des inondations. Le conseil municipal décide alors de détruire le vieux pont de Tournepiche, dont l'étroitesse des arches et la forme en « L » combinées à la présence du barrage, contribuent à l'inondation régulière et souvent catastrophique des quartiers des Barris et Saint-Georges²⁰ (IV-41).

Le 10 mars 1860, la destruction du pont et du moulin est décrétée d'utilité publique. Il faut mettre en place un second port, des quais et ouvrir un boulevard parallèle à la rivière.

Outre les nombreuses pétitions des habitants des quartiers bas, ces mesures avaient déjà été demandées par Wlgrin de Taillefer, dès 1821.

Le 28 juin, le moulin est acheté aux héritiers Courtey par l'État, représenté par le préfet Alexandre Ladreit de Lacharrière. Il en coûte 102 000 francs pour le moulin de Saint-Front, le

13 ADD, 3 E 10849, 13 mars 1843.

14 ADD, 72 S 6, Lettre du conseiller préfectoral concernant le différend Guidon-Cayla, 1822 ; Rapport sur le moulin de Saint-Front par l'ingénieur Chalumeau, 4 septembre 1827.

15 ADD, 72 S 6, Rapport sur le moulin de Saint-Front, par l'ingénieur Chalumeau, 11 juin 1827.

16 ADD, 72 S 6.

17 ADD, 3 E 10849, 13 mars 1843.

18 *Calendrier des corps administratifs, judiciaires et militaires, de l'industrie et du commerce, du département de la Dordogne, pour l'année 1844*, Périgueux, p. 201 ; ADD, S 107, Vente à l'État des moulins de Saint-Front et Navarre par les héritiers Courtey, 26 juin 1860.

19 ADD, S 107, Vente à l'État des moulins de Saint-Front et Navarre par les héritiers Courtey, 26 juin 1860.

20 GRANGER, 1948, p. 34-36.

foulon attenant, le moulin Navarre, diverses dépendances et le barrage²¹. À la fin de l'année, les destructions sont achevées.

La même année, les remparts sont détruits pour permettre l'édification de la route impériale 21 de Paris à Barèges (l'actuel boulevard Georges-Saumande).

En 1862, le pont des Barris est ouvert à la circulation ainsi que la rue des quais et le boulevard Georges-Saumande.

Qu'en reste-t-il de nos jours ? Rien, uniquement le poste de guet, dénommé à tort moulin de Saint-Front jusqu'au milieu du XXe, or c'est l'eschif dit de Creyssac de Puy Saint Front (classé monument historique en 1977). Petite fortification à l'entrée de la jetée qui permettait d'en contrôler l'accès, c'est une maison à pan de bois sise à cheval sur l'ancien mur de la ville.

Description du moulin

Le moulin était blotti au pied de la cathédrale Saint-Front de Périgueux. Ses murs étaient en maçonnerie de cailloux calcaires, le soubassement et les encadrements des fenêtres étaient en pierres de taille, par endroits le torchis était utilisé, le bâtiment était couvert de tuiles creuses.

La maison du meunier était constituée de trois pièces bâtie au-dessus des deux écuries précédant le moulin sur la rive.

Le moulin se composait d'un rez-de-chaussée avec pièce unique. Les différentes dépendances se trouvaient sur le bastion. Vers 1827, on surélève la bâtisse d'un étage et une aile de retour est rajoutée pour abriter le foulon et les machines à carder la laine.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

GAILLARD Hervé et MOUSSET Hélène, coord., 2018. *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

HIGOUNET-NADAL, 1978. *Périgueux aux XIVe et XVe siècles : étude de démographie historique*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest.

PENAUD Guy, 1983. *Histoire de Périgueux*, Périgueux, Fanlac, p. 104, 107 et 135.

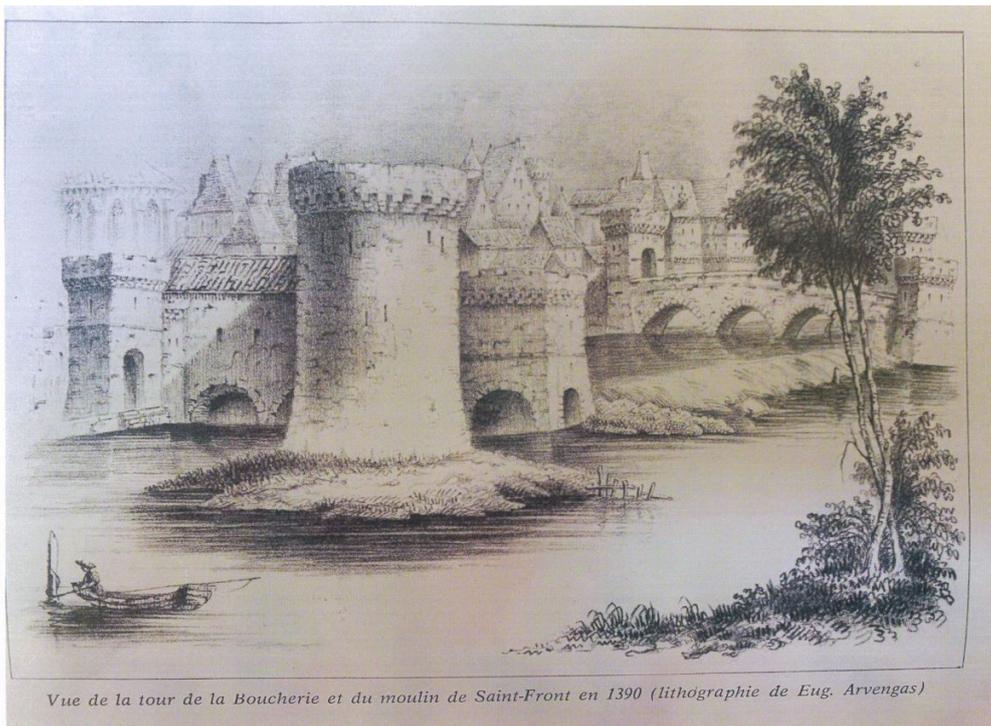
HARDY Michel, 1894. *Ville de Périgueux. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Périgueux.

TAILLEFER Wlgrin de, 1821. *Antiquités de Vésone*, tome I, Périgueux.

PENAUD Guy, 1981. « Un dessin inédit des remparts du Puy Saint-Front (1652) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome CVIII.

GRANGER Albert, 1948. « Le quartier des Barris - Saint-Georges à Périgueux », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XXV.

21 GRANGER, 1948, p. 34-36 ; ADD, S 107, Vente à l'État des moulins de Saint-Front et Navarre par les héritiers Courtney, 26 juin 1860.



Vue de la tour de la Boucherie et du moulin de Saint-Front en 1390 (lithographie de Eug. Arvengas)

Moulin de Navarre

Périgueux

Situation géographique, ses origines

Lors de la création de l'hôpital de Sainte Marthe en 1339 par le chanoine Brunet on y trouve une sorte de moulin appelé de Navarre. Il était situé entre le moulin de Saint-Front et la cathédrale, dans le quartier de la rue neuve²².

Son histoire

Dès cette période, une dispute oppose les sœurs au meunier de Saint Front pour la construction d'un mur dans leur lavoir, lequel est alimenté en eau par un canal passant entre le moulin et la rive²³.

À la Révolution, l'hôpital ou hospice est confisqué comme bien national et donné à la ville de Périgueux. Elle y construit des fours et divers logements qu'elle loue. Une partie de ces bâtiments figure dans le bail du moulin de Saint-Front²⁴.

Le 13 décembre 1805, le conseil municipal donne son accord au sieur Jean Baptiste Guidon pour l'achat de l'hospice de Sainte Marthe, partie non occupée par le fermier du moulin.

Fonctions du moulin

Au XVe siècle, les religieuses de l'hôpital veulent construire un mur dans leur lavoir afin que ce dernier soit alimenté en eau grâce à un canal, d'où les premiers problèmes rencontrés avec le moulin de Saint Front²⁵.

Au XIXe siècle (13 décembre 1805), le nouveau propriétaire Jean Baptiste Guidon y établit une filature de coton, il obtient l'autorisation d'y installer « une machine hydraulique » (une roue verticale) en dessous du canal de fuite du moulin²⁶. Il va tout simplement la mettre dans le canal d'alimentation du lavoir de l'hôpital. Un mur sépare le canal du moulin et dont l'ouverture amont est réduite par des « pierres clausoirs » ce qui limite l'écoulement de l'eau.

Il obtient la jouissance et la gratuité des locaux mais devra restaurer les bâtiments²⁷. Le prix du coton devient exorbitant, suite au blocus continental instauré par Napoléon en 1806 – décret de Berlin du 21 novembre 1806²⁸ ; il arrête la filature et la transforme en fabrique de draps de plusieurs qualités, de bonnets de coton et fil, avec un grand succès. Il est alors le seul établissement de ce

22 PENAUD, 1983, p. 104, 17, 197, 237-238 et 408.

23 TAILLEFER, 1821.

24 ADD, Périgueux L 8, Contrat d'affermé du moulin de Saint-Front, 13 germinal an X (3 avril 1802).

25 TAILLEFER, 1821.

26 ADD, 72 S 6, Extrait du registre de délibérations du conseil municipal, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

27 ADD, 12 0 Périgueux 22, Extrait du registre de délibérations du conseil municipal, 19 août 1817.

28 Ibid.

genre en Périgord. Il crée un atelier de teinture, emploie des ouvriers étrangers mais forme également des élèves « du pays ». Selon le rapporteur du conseil municipal on lui doit la multiplication des mérinos²⁹.

Le 16 juin 1819, Guidon achète à la municipalité « tous les bâtiments, emplacements et dépendances de l'ancien hôpital Sainte-Marthe à Périgueux, situé dans la partie basse de cette ville » moyennant une rente annuelle de 100 francs mais avec l'obligation de « maintenir à perpétuité la fabrique d'étoffes » sous peine que la rente soit portée à 400 francs³⁰.

En 1821, il enlève les « pierres de clausoirs » qui réduisaient l'ouverture du pertuis de prise d'eau en amont. Ainsi le volume d'eau disponible pour l'usine se trouve triplé et permet de réduire le temps de chômage des ouvriers imposé par le manque d'eau³¹.

Dès 1822, des différends apparaissent entre Guidon et le propriétaire du moulin, Louis Cayla. Il reproche au filateur – à raison – d'avoir jeté dans le canal de fuite du moulin les gravats issus du recusement du coursier de la roue à aubes.

Lors des crues, l'eau s'infiltré dans les fondations du moulin et les dégradent. Deux arrêtés préfectoraux condamnent Guidon³².

En 1827, le constat des Ponts et Chaussées est accablant, cette manufacture est dans un état pitoyable, elle nécessite d'importants travaux. Le canal conduisant les eaux à la roue est encombré de gravier et de terre ce qui ne permet plus son bon fonctionnement³³.

Dès l'année suivante, la manufacture cesse toute activité.

Le 9 mars 1843, les bâtiments sont vendus par licitation à Pierre Banizette, Jean Perré et Joseph Navarre³⁴. Ce dernier demeure vite seul propriétaire et y monte un moulin à l'anglaise (l'énergie est développée par une seule roue qui met en mouvement l'ensemble des appareils nécessaires à l'opération de mouture)³⁵.

Le 2 juillet 1854, le moulin est acheté par Pierre Courtney, banquier à Périgueux, propriétaire d'une filature au Toulon. Le même homme est propriétaire des deux moulins Navarre et Saint-Front³⁶. Les rivalités sont ainsi achevées.

Mais le 26 juin 1860, ils le vendent à l'Etat³⁷. Le jugement est tombé, le moulin sera démoli dès la fin de l'année. Il sera remplacé par les quais - le nouveau port - et le boulevard Georges-Saumande.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

29 ADD, Périgueux D 6, Registre de délibérations du conseil municipal (f°258 v°, 259 et 260), séance du 19 août 1817.

30 ADD, 72 S 6, Acte de vente de l'ancien hôpital Sainte-Marthe, 26 juin 1819.

31 ADD, 72 S 6.

32 ADD, 72 S 6, Rapport fait au conseil de préfecture par l'un de ses membres sur la contestation qui existe entre les sieurs Guidon et Cayla, vers 1828.

33 ADD, 72 S 6, Rapport de l'élève ingénieur Chalumeau, 4 septembre 1826.

34 ADD, 72 S 6.

35 *Calendrier des corps administratifs, judiciaires et militaires, de l'industrie et du commerce, du département de la Dordogne pour l'année 1848*, Périgueux, p. 105.

36 ADD, 107, Vente à l'État des moulins de Saint-Front et Navarre par les héritiers Courtney, 26 juin 1860.

37 Ibid.

GAILLARD Hervé et MOUSSET Hélène, coord., 2018. *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

PENAUD Guy, 1983. *Histoire de Périgueux*, Périgueux, Fanlac, p. 104, 17, 197, 237-238 et 408.

TAILLEFER Wlgrin de, 1821. *Antiquités de Vésone*, tome I, Périgueux.

Moulin de Sainte-Claire, du Vigier, de Labatut Périgueux

Situation géographique et dénomination

Le moulin est bâti sur la rive droite de l'Isle, un peu en amont de l'endroit où, au contact des buttes d'Ecorneboeuf et de la Curade, la rivière forme une courbe vers l'ouest puis vers le nord.

Il est situé sur la rive opposée du moulin de Cachepur, fonctionne avec lui, bénéficie du même barrage en forme de chevron, sur la rivière, au moins depuis le XVII^e siècle.

Le moulin est connu au Moyen Âge sous le nom du Vigier puis de Labatut.

Le moulin de Sainte-Claire doit son appellation actuelle à la proximité du couvent de Sainte-Claire fondé au XIII^e siècle.

Il est situé à égale distance de la Cité et du Puy Saint-Front, il en a été isolé par la construction du canal de dérivation de Campniac inauguré en 1860, la même année que le pont ferroviaire qui le domine au sud.

Son histoire et son fonctionnement

En 1247, il porte le nom d'une puissante famille les Vigier, ils rendaient la justice au nom du chapitre de Saint-Front et tenaient leur charge de ce dernier³⁸.

En 1297, le moulin « *molendium Vigerium* »³⁹ apparaît dans les confronts de deux jardins acquis par les Clarisses.

En 1352, Me Pierre de Labatut reconnaissait devoir aux maires et consuls « 40 sous pour raison de son moulin appelé del Vigier »⁴⁰. Le moulin change de nom à cette époque et prend celui de Labatut sous lequel il est nommé par la suite⁴¹.

En 1366-1367, à l'occasion de travaux sur l'enceinte de la ville, le sable devait être tiré des moulins de Labattut et de Cachepur⁴².

En 1382, le passage sur la chaussée commune aux moulins de Sainte-Claire et de Cachepur est réparé moyennant paiement de 20 deniers pour « *estancar laygua y far las pavaditz de passage de Cachapeujlh* ».

Après 1430, vraisemblablement lors de regroupement de parts, la seigneurie du chapitre en récupère la moitié⁴³.

Le 21 novembre 1431, le chanoine de Saint-Front Arnaud Cleusel vend ses droits portant sur la moitié du moulin Labatut, c'est-à-dire deux moulanges à Pierre Brochard, marchand de

38 ADD, S 151, Extrait des registres et titres de l'hôtel, de ville de Périgueux transcrite par Texier, bibliothécaire de la ville, 9 mars 1871.

39 BnF, coll. Perigord, 35, fol. 29.

40 HIGOUNET-NADAL, 1978, p. 106.

41 HARDY, 1892, p. 82.

42 ADD, CC64, fol24, 27, 40v.

43 HIGOUNET-NADAL, 1978, p. 106.

Périgueux. Le moulin est alors équipé de quatre paires de meules mues par des roues verticales, trois à grains et la quatrième pour l'huile.

De 1432 à 1500, le moulin appartient pour le moins partiellement à plusieurs propriétaires qui préludent ainsi à une sorte de « trust local des moulins ».

En 1533, l'alimentation en eau de la nouvelle fontaine de la Clautre implique d'aménager l'écluse du moulin de Sainte-Claire lors de la construction de l'aqueduc des Jameaux « *por fere escoller l'eau afin que fusse plus basse et petite pour mettre les cors de lad. fontaine* »⁴⁴.

En 1569, Bertrand de Macanam fait procéder aux réparations du moulin de Labatut et la maison du Treilh. La présence d'une étuve dans le moulin signifie une activité liée au chauffage, probablement l'huile de noix puisque le bail à ferme du moulin de Sainte-Claire stipule la présence de « *treuilheres qui tiendront le treuilh d'huylle desd moulins* »⁴⁵.

À la fin du XVIIe, suite à une puissante crue, le moulin et la chaussée fortement endommagés font l'objet d'une campagne de réparation. Le moulin possède un bâtiment, peut-être un grenier, à cheval sur la berge et la rivière. En 1696, ce dispositif sert de verouillage de la circulation fluviale.

En 1705, l'outillage se compose de quatre roues verticales « *avec leur rouez et lanternes en bon estat estant presue toutes neuves...* », trois paires de meules à grains, une meule à huile avec sa « *marselle* » sa poêle et son pressoir. Le tout est abrité dans un bâtiment ouvert de deux portes attenant à la maison du meunier. Elle comporte deux portes au rez-de-chaussée dont l'une regarde le moulin. Le rez-de-chaussée sert probablement d'étable ou d'écurie. À l'étage se trouvent deux chambres, on y accède par un escalier intérieur⁴⁶.

Un état des lieux en 1770 mentionne les travaux au barrage, les reprises les plus importantes concernent l'enchevêtrement supportant les meules, les murs et la toiture refaite à neuf. Les quatre roues et une partie de leurs engrenages sont remplacés lors de cette période⁴⁷.

En 1805, Dufaure de Rochefort rachète le moulin, maison et dépendances (écurie et un réservoir). Les murs sont en pierres de taille, moëlons et même torchis. Tous ont besoin de réparation.

En 1814, les moteurs sont deux roues verticales à palettes. Le moulin peut fournir par jour et par roue 36 boisseaux de grains soient 360 kilogrammes.

Vers 1837, les meules sont remplacées par les machines d'une filature de laine fondée par Léon Barret qui s'associe aux frères Courtney, industriels installés au Toulon⁴⁸.

En 1842, l'usine livre au commerce pour 60 000 francs d'étoffes fabriquées, puis la filature est semble-t-il délaissée pour celle du Toulon, où l'on fabrique laine, cadis (tissu de laine cardée d'apparence sergée et assez épaisse) et étamine (petite étoffe mince, non croisée, en laine, en coton ou en en laine et coton).

En 1857, lors d'un procès verbal de visite des lieux, après l'acquisition du bâtiment par Marc Séguy, il est mentionné quatre paires de meules « dont chacune est mue par une roue à axe horizontal. Une de ces quatre roues peut faire mouvoir deux foulons établis sur la culée du barrage.

44 ADD, 2 E 1850/45.

45 ADD, 2 E 1850/45.

46 ADD, 2 E 1850/86 26, 15 janvier 1705.

47 ADD, B 612, Procès verbal dressé à la requête du bailliste de l'état des bâtiments, moulins tuilerie et biens dépendants de la terre de Sallegourde (cf V-3 et 4), 4 au 15 mai 1770.

48 *Calendrier des corps administratifs, judiciaires et militaires, de commerce et de l'industrie, du département de la Dordogne*, 1838 et 1842.

Les roues sont placées en dehors du bâtiment, deux à droite et deux à gauche »⁴⁹.

En 1858, lors du creusement du canal de dérivation de Campniac⁵⁰, il reconstruit son moulin, sur un plan rectangulaire, parallèle au canal, l'outillage reste identique. Ses dimensions sont 23,60 mètres de longueur sur 17 mètres de largeur, il est constitué d'un rez-de-chaussée et de trois étages⁵¹.

Le 24 décembre 1878, les deux moulins Cachepur et Sainte-Claire sont vendus à la Sté Feyfant et Cie, spécialisée pour le commerce des grains et farines. En 1880 le barrage est réparé et la société verse sa part de contribution qui s'élève à 3 403 francs⁵².

À cette époque, le moulin abrite cinq paires de meules à grains mues par cinq roues à aubes planes. Puis les roues verticales sont remplacées par deux turbines Fontaine-Baron à distributeur à double couronne en provenance d'une société de Chartres. Chacune produit une force utile de 15 CV. Elles sont couplées avec un arbre de couche qui entraîne les diverses machines de la minoterie (trois paires de cylindres et deux paires de « transformateurs couramment appelés convertisseurs, six blutteries avec élévateurs et un système de nettoyage et de criblage⁵³.

En 1889, la société est en faillite. Marc Séguy devient propriétaire des deux minoteries⁵⁴. Les usines sont mises en ferme. On y installe alors une machine à vapeur⁵⁵, une locomobile de 35 CV afin de leur permettre de travailler même aux époques des basses eaux. Un supplément de force motrice est fournie depuis 1892 par une roue en dessous du moulin de Cachepur et « transmise au moyen d'un câble en fil d'acier »⁵⁶.

En 1907, l'usine n'ayant pas suffisamment de turbines, elle va disposer « d'un relai à vapeur de 62 CV »⁵⁷. Elle produit ainsi l'électricité nécessaire pour son éclairage mais également pour celui de l'habitation des fermiers⁵⁸.

En 1934, la SARL Glacière de Sainte-Claire, propriétaire de l'usine, demande l'autorisation d'établir des hausses mobiles sur le barrage⁵⁹.

En 1947, le bâtiment appartient à l'entreprise SODICO, il est abandonné⁶⁰.

En 1954, une fabrique de couleurs s'y installe : La Compagnie royale des couleurs⁶¹ va fonctionner jusque dans les années 1970. Puis elle sert de dépôt à la ville de Périgueux. À partir de 1985 et encore de nos jours, le moulin de Sainte-Claire est le siège du club de canoë-kayak de Périgueux.

49 ADD, S 151, Procès-verbal et visite des lieux, 8 avril 1857.

50 ADD, S 101.

51 ADD, S 101.

52 ADD, S 151 et 152, Moulin de Sainte-Claire et Cachepur.

53 ADD, S 151, 28 juillet 1901, Notice sur les moulins de Sainte-Claire et de Cachepur par les héritiers Séguy, Extrait des titres de propriétés.

54 ADD, S 151, Notice sur les moulins de Sainte-Claire et de Cachepur par les héritiers Séguy, Extrait des titres de propriétés, 28 juillet 1901.

55 ADD, S 129, Rapport sur la pétition de MM. Cheyrou-Lagrèze et Dumas, 30 septembre 1893.

56 ADD, S 151, Notice sur les moulins de Sainte-Claire et de Cachepur par les héritiers Séguy, Extrait des titres de propriétés, 28 juillet 1901.

57 ADD, S 129, Rapport sur la pétition de MM. Cheyrou-Lagrèze et Dumas, 30 septembre 1893.

58 ADD, S 113, Notice sur les usines de Sainte-Claire et Cachepur, 1907.

59 ADD, S 151, Lettre du représentant de la Société des Glacières de Sainte-Claire au préfet, 18 octobre 1934.

60 ADD, S 286, Projet de déclassement de l'Isle, rapport sur les usines, 27 février 1947.

61 ADD, S 286, Renseignements sur les barrages et usines sur l'Isle, 1^{er} janvier 1954.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

GAILLARD Hervé et MOUSSET Hélène, coord., 2018. *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

HIGOUNET-NADAL, 1978. *Périgueux aux XIVe et XVe siècles : étude de démographie historique*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest.

HARDY Michel, 1894. *Ville de Périgueux. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Périgueux.

LAMOTHE Louis de, 1878. « Aperçu d'ensemble sur l'industrie de la ville », *Congrès scientifique de France*, 41^e session, mai 1876, Périgueux.



Moulin de Cachepur (Cachepeilh, Cachepouil) Périgueux

Au XVe siècle il est nommé Cachepeolh puis au XVIIe Cachapeoil, Cachapeoilh, Cachepao puis Cachepouls ou Cachepul pour enfin être connu sous le nom de Caachepur⁶².

Cachepouil signifie littéralement : guette-poux, en raison des immondices et des détritiques venant du Puy Saint-Front et s'arrêtant au barrage de ce moulin⁶³.

Situation géographique

Le moulin de Cachepur se situe sur l'Isle sous le pont de pierre (pont Japhet). Il est bâti sur la rive gauche de l'Isle qui infléchit son cours vers l'est au pied des buttes d'Ecorneboeuf et de la Curade, avant de remonter vers le Toulon.

Placé au débouché du ruisseau de la fontaine des malades et au centre d'une anse (en voie de comblement), il est rattaché à la rive par une digue en pierres.

Ce moulin est le seul sur l'Isle, en deçà du confluent de l'Auvézère, dont le barrage en chevron soit commun à un établissement du même type : Sainte-Claire, situé sur la rive droite.

Son histoire

L'histoire du bâtiment est mal connue.

En 1247, le moulin appartient à la seigneurie du consulat : le viguier et son fils reconnaissent devoir à la Charité une rente portant « *sobre la quarta part del moli de Gachapeoilh* »⁶⁴.

Le 17 juin 1315, Estève d'Armanhac assignait une rente en froment sur la moitié de ce moulin⁶⁵.

En 1366, le moulin de Cachepeulh est mentionné lors de la construction de maçonneries et la réparation de la muraille de Périgueux, le sable devra notamment provenir de sédiments accumulés immédiatement en aval⁶⁶.

En 1382, le passage sur la chaussée commune au moulin Sainte-Claire est réparé pour « *estanchar laygua y far las pavaditz de passage de Cachapeulh* ». Le pavage est constitué de gros blocs de roche et alors équipé d'une chaîne. Les deux moulins fonctionnent ainsi au moins jusqu'au XVIIe siècle. Il est vraisemblablement dû à la volonté d'un seul fondateur⁶⁷.

En 1484, Jean Cailherot le cède pour 800 livres à Géraud Arnaud, dit de Golce, ancien marchand drapier devenu seigneur de Sallegourde en 1475⁶⁸.

62 GOURGUES, 1873.

63 GRANGER, 1948, p. 29-44.

64 GRANGER 1948, p. 29-44 ; HIGOUNET-NADAL, 1978.

65 HIGOUNET-NADAL, 1978.

66 ADD, CC64, fol 40.

67 HARDY, 1894.

68 MAUBOURGUET, 1934, p. 272.

En 1787, propriété de la famille de Sallegourde, le moulin est mis en fermage.

De 1857 à 1860, le creusement du canal de 2 900 mètres se construit pour relier le bassin du port et les nouveaux quais bâtis en contrebas du quartier de Saint-Front⁶⁹. Les anciens thermes gallo-romains de Godofre sont détruits, ils sont situés en aval du moulin et de l'écluse de Sainte-Claire.

Fonctions du moulin au cours du temps

En 1573, le moulin possède quatre « moulanges » dénommés « moulins » équipés de roues verticales.

En 1577, dans le *Vray pourtraict de la ville de Périgueux*, nous pouvons voir deux bâtiments constituant le moulin de Cachepur.

À la fin du XVIIe siècle, le moulin est en fort mauvais état, les fondations et les parties hydrauliques du moulin doivent subir de lourdes réparations. Un « quartillage en forme desperon » rehausse la chaussée de retenue, le canal de dérivation permettant d'amener l'eau au moulin est restauré et pavé. Sur le plan de Ferry de 1696, la berge est renforcée d'une maçonnerie afin de « retenir les terres », le moulin est alors d'un plan rectangulaire.

En 1787, le moulin possède une écurie qui abrite des chevaux indispensables à l'activité, il est astreint aux corvées de transport⁷⁰.

Dans les années 1850, le moulin devient une minoterie. À cette époque, l'usine possède un blutoir (appareil ou dispositif, souvent sac ou tamis, utilisé pour filtrer la farine) et un trieur.

En 1878, le système de production est « moins complet » que celui du moulin de Sainte-Claire.

Vers 1890, le moulin comporte cinq niveaux, coursiers compris mais également un monte-charge sur la façade amont afin de permettre d'embarquer et de débarquer les blés portés au moulin par voie terrestre.

En 1892, le moulin est désaffecté, il n'abrite plus qu'une seule grande roue qui fournit une partie de la force motrice de la minoterie de Sainte-Claire à laquelle le moulin est lié depuis 1865.

En 1954, il est signalé désaffecté⁷¹.

Il est abandonné après un incendie qui le détruit entièrement.

Le moulin de Cachepur a servi de moulin à blé, tout au long de son histoire, il est aujourd'hui totalement arasé.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

GAILLARD Hervé et MOUSSET Hélène, coord., 2018. *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018.

69 ADD, S 101.

70 ADD, Périgueux HH 2, État de tous les particuliers qui ont des boeufs dans les paroisses de la banlieue sujets aux corvées, 1757-1761.

71 ADD, S 286, Renseignements sur les barrages et usines sur l'Isle, 1^{er} janvier 1951.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

HIGOUNET-NADAL, 1978. *Périgueux aux XIVe et XVe siècles : étude de démographie historique*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest.

HARDY Michel, 1894. *Ville de Périgueux. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Périgueux.

MAUBOURGUET Jean, 1934. « La chronique de Périgueux au temps de Louis XI », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome LXI.

GRANGER Albert, 1948. « Le quartier des Barris - Saint-Georges à Périgueux », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XXV.

GOURGUES Alexis de, 1873. *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris.

LAMOTHE Louis de, 1878. « Aperçu d'ensemble sur l'industrie de la ville », *Congrès scientifique de France*, 41^e session, mai 1876, Périgueux.



16. PÉRIGUEUX. — Le Moulin de Cachepur et la digue du Canal.

Moulin de la Cité

Périgueux

Situation géographique

Le moulin du Pont de la Cité se situe à l'ouest de la ville de Périgueux, au débouché du grand méandre de la rivière Isle. Il correspond au passage de la route de Bordeaux au pont de la Cité et ce depuis le Moyen Âge. Le moulin a toujours été lié au pont de la Cité par sa situation en aval sur la rive droite de la rivière, son barrage passant entre les deux piles centrales du pont.

Description du moulin

Peu de description du premier moulin aux XV^e et XVI^e siècles, ce n'est qu'au XVII^e siècle que nous saurons comment il a été réalisé et dans quel but.

Lors des projets de construction, sur un soubassement à parement en pierre de taille est prévu un mur de 2 pieds d'épaisseur (65 cm), les encadrements des baies et les chaînes d'angle seront en pierre de taille également. L'accès au moulin se fera par « un portal [...] fait en voute », une deuxième porte ouvrira sur le barrage. Le rez-de-chaussée et l'étage seront éclairés par quatre fenêtres. L'étage servira d'habitation, on y trouvera cheminée et « eguiere » (évier). Les travaux sont achevés en 1608 ou 1609⁷².

Son histoire et ses fonctions au cours du temps

En 1488 et 1489, les consuls de la ville de Périgueux font confectionner divers « passelis » (passages) ; il est question de chaînes pour fermer le pas du moulin du pont de la Cité⁷³. Le barrage est donc en place à cette date. Le moulin de la Cité est, semble-t-il, toujours associé au moulin du Rousseau.

En 1494, le moulin apparaît dans les documents lorsque Gérard Arnault, bourgeois de Périgueux, baille à perpétuité à Guilhem Ducher, meunier de Bourdeilles, « ses molis appelatz en cros viel ». Gérard Arnault s'engage à faire bâtir les « molis » exceptés les fenêtres et portes. En contrepartie, il s'engage à y aménager un « moulin à blé, drap et huile ».

En 1607, le moulin est de nouveau en ruine ; un contrat est passé entre Messire Gabriel d'Abzac de Ladouze et Pierre Lachault, maître maçon, pour « bastir et édifier le molin au dict seigneur et en la manière que sont les fondementz commancés et l'espesseur de la muraille sera continuée toute de cartillage⁷⁴ ». En période de conflit, lorsque le pont ne pouvait plus être utilisé, la chaussée et le moulin ont servi de voie de secours ce qui explique l'état d'abandon du moulin.

72 VILLEPELET, 1916.

73 HARDY, 1894, p. 120 ; VILLEPELET, 1910, p. 403.

74 VILLEPELET, 1916, p. 184.

Affermé le 27 avril 1665, le moulin comporte « trois paires de meules à grains », la première est dite « fromentale » et les deux autres « ségalard ». Il est tenu en copropriété par Jeanne d'Abzac de Ladouze, son mari Jacques de Labermondie, seigneur de la Chapelle, et Nicolas Dupuy, écuyer, seigneur de Barrière lequel a fait installer la troisième paire de meules⁷⁵.

En 1677, le rapport entre les meules est renversé : deux sont « fromentales » ou « moulins blancs », la troisième « ségalard » ou « moulin noir »⁷⁶.

Le plan Ferry de 1696 nous montre un moulin établi au milieu de la rivière, l'accès se fait par une digue, puis un pont enjambant le pas du roi (fig. 1).

En 1713, un état des lieux nous informe que les murs sont fendus, les planchers « gastés » et la charpente en mauvais état. L'outillage est toujours constitué de « trois paires de meules », dans un état moyen, cuves et rouets usés, les pales seules restent en bon état.

Le 7 mars 1783, lors de la grande crue, le moulin est fort endommagé. Trois arches du pont médiéval sont emportées d'où son nom de « pont cassé ». Il ne sera remplacé qu'en 1832 par le pont actuel de la Cité, construit plus en aval⁷⁷.

Confisqué comme bien d'émigré, provenant de Jacques de Jay, seigneur de Beaufort, petit-fils de Jeanne d'Abzac de Ladouze, le moulin est adjugé le 17 ventôse an II (7 mars 1794) à Jean Audy, meunier⁷⁸.

En 1814, l'outillage n'a pas changé, par jour et par rouet ne sont moulus que 22 boisseaux de grains (250 à 275 kg)⁷⁹.

Le 6 décembre 1826, les propriétaires du moulin, les sieurs Lafon et Bon, demandent l'autorisation d'y installer une tréfilerie mais le projet ne se réalisera pas⁸⁰.

Vers 1835, Étienne Durand jeune achète le moulin⁸¹ : il s'agit d'un personnage réputé dynamique et novateur, « à qui l'on doit l'établissement des premières minoteries dans le département⁸² ». Il prévoit de remplacer les rouets par une large roue verticale installée dans un coursier de quatre mètres de largeur⁸³. Puis, il change de projet et annonce, le 12 novembre 1841, son intention de construire à la place de la minoterie une tréfilerie, industrie nécessaire au commerce car les bateaux redescendent à vide de Périgueux à Bordeaux, par manque de marchandise. Elle sera utile à sa population indigente et laborieuse⁸⁴. Un grand bâtiment abritera un laminoir et des bobines à dégrossir, entraînés par une roue Poncelet, des bobines à filer et un métier à pointes actionné par une deuxième roue verticale⁸⁵. En mars 1842, les deux tiers de la bâtisse sont achevés. À la fin de l'année, l'usine entre en activité⁸⁶. Dès 1845, Durand demande d'adjoindre une usine à fer à son entreprise qui possède déjà trois trains de laminoirs, une tréfilerie et une pointerie⁸⁷. En juin 1852, il construit un haut fourneau au charbon de bois, un train de laminoirs et

75 ADD, 2 E 1809/43-16, Afferme consentie à Rozan Raymond et Sicaire Eymard, 27 avril 1665.

76 ADD, 2 E 1809/43-17, Afferme consentie par Nicolas Dupuy de la Forest à Guillaume Perier, 20 septembre 1677.

77 VILLEPELET, 1916, p. 181-185 ; POMMARÈDE, 1980.

78 ADD, Q 949, Acte de vente du moulin, 17 ventôse an II (7 mars 1794).

79 ADD, D 152, Observations faites aux moulins situés aux environs de Périgueux sur la rivière de l'Isle, 14 mai 1814.

80 « Les forges de la Cité ont cent ans », *La petite Gironde*, 12 mars 1943, cité par LAMY, 1984.

81 PEYRONNET, 1958, p. 355.

82 *Calendrier des corps administratifs, judiciaires et militaires, de l'industrie et du commerce, du département de la Dordogne pour l'année 1844*, Périgueux, p. 202.

83 ADD, S 150, Pétition adressée par E. Durand au préfet de la Dordogne, 20 juin 1840.

84 ADD, S 150, Pétition adressée par E. Durand au préfet de la Dordogne, 12 novembre 1841.

85 ADD, S 150, Rapport du service des Ponts-et-Chaussées sur la pétition du sieur Durand, 23 décembre 1841.

86 *Forges de la Cité, 1842-1956*, notice diffusée par la direction de l'usine en 1956.

87 ADD, S 150, Lettre d'E. Durand au préfet, juin 1845.

deux feux d'affinerie qui viennent augmenter l'importance de l'usine qui peut annuellement fabriquer 700 tonnes de fonte et 300 tonnes de fer principalement en fil de fer⁸⁸. L'établissement comporte les ateliers suivants : fonderie, forge, laminoirs, tréfilerie et pointerie. Son activité est intense et régulière malgré le traité de commerce avec l'Angleterre. É. Durand fait partie de ces maîtres de forge qui, en 1868, constitués en comité, écrivent à l'empereur pour protester contre ce traité de libre-échange signé en 1860⁸⁹. Il meurt en 1880 sans laisser d'héritier à la hauteur de cette nouvelle menace pour les dernières forges de la région⁹⁰. En effet, le formidable développement de la sidérurgie lorraine va entraîner la fermeture de l'usine.

Abandonnée pendant 10 ans, elle renaîtra grâce à Léopold Dulac. Ayant besoin de clous pour ses saboteries, il la fait prospérer pendant 30 ans. Il modernise et ajoute de nombreux matériels, tout d'abord la roue verticale puis viendront les turbines dont les tréfileries de Périgueux seront dotées. En 1916, l'on y fabrique du fil de fer barbelé pour nos armées. L'usine connaît sa deuxième grande période qui s'achève en 1922 à la mort de L. Dulac. Elle a employé jusqu'à 150 personnes⁹¹.

En 1931, l'affaire est reprise par M. Desvergues avec l'appui de la société lorraine des aciéries de Rombas⁹² remplacées, en 1956, par la compagnie Pont-à-Mousson (fabrication de treillis soudé)⁹³. L'accès à l'entreprise se fait par une digue puis un pont enjambant le pas du roi.

En 1968 est créée la société Tréfilunion. Elle est locataire gérante de l'établissement ; elle sera ensuite nommée Tréfileries de Périgueux, pour devenir, de nos jours, ArcelorMittal Wire France.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

GAILLARD Hervé et MOUSSET Hélène, coord., 2018. *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

HARDY Michel, 1894. *Ville de Périgueux. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Périgueux.

PENAUD Guy, 1983. *Histoire de Périgueux*, Périgueux, Fanlac.

VILLEPELET Ferdinand, 1910. « Un syndicat de navigation à Périgueux pour la rivière de l'Isle en 1520 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XXXVII.

VILLEPELET Ferdinand, 1916. « Le moulin du pont de la Cité en 1607 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XLIII.

POMMARÈDE Pierre, 1980. *Périgueux oublié*, Périgueux, Fanlac.

LAMY Yvon, 1984. *Travail du fer, propriétés foncières, sociétés paysannes en Périgord, 1789-1930*, thèse de sociologie, Paris IV.

PEYRONNET Edmond, 1958. *Les anciennes forges du Périgord*, Bordeaux.

88 « Les forges de la Cité ont cent ans », *La petite Gironde*, 12 mars 1943, cité par LAMY, 1984.

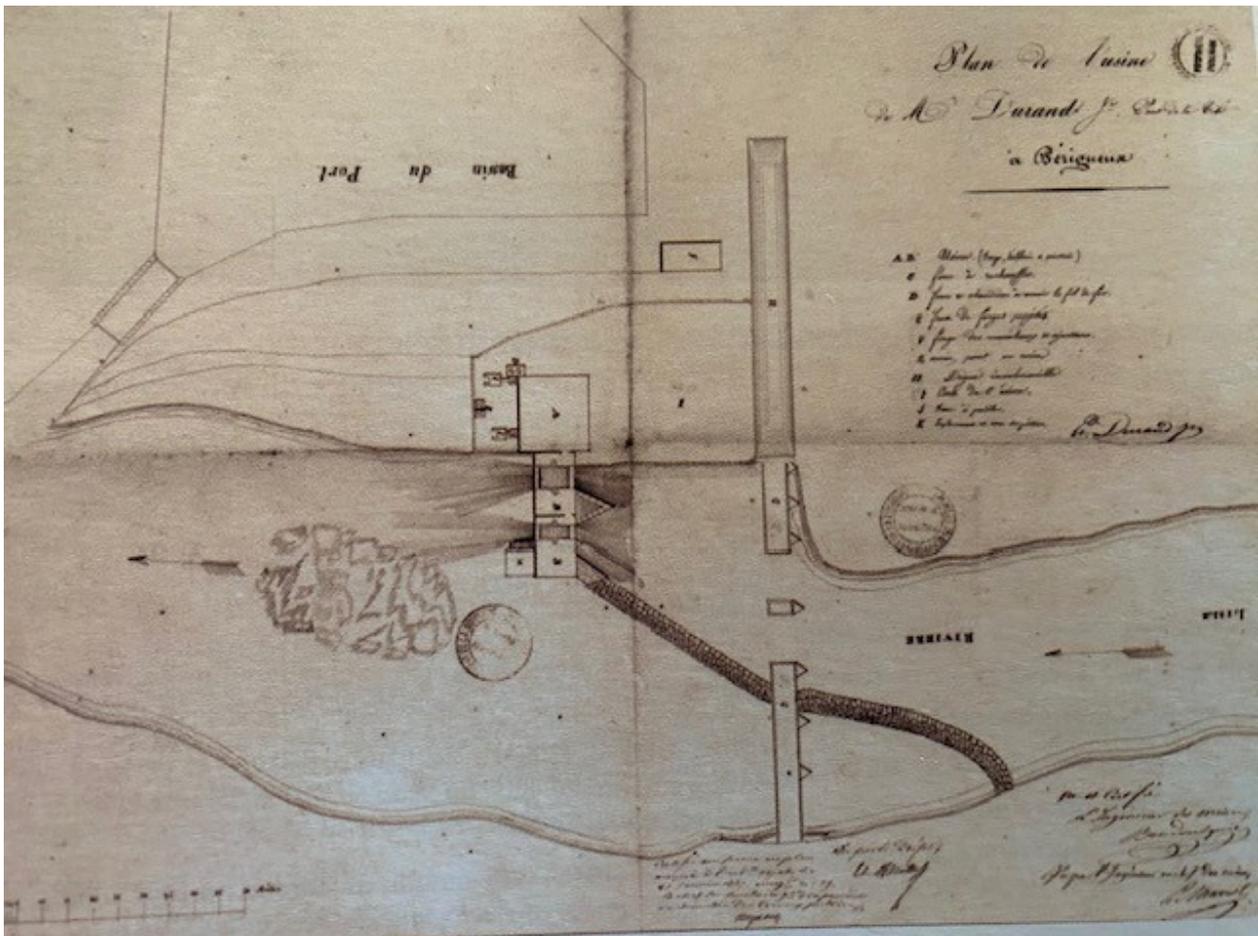
89 PEYRONNET, 1958, p. 355.

90 « Les forges de la Cité ont cent ans », *La petite Gironde*, 12 mars 1943, cité par LAMY, 1984.

91 « Les forges de la Cité ont cent ans », *La petite Gironde*, 12 mars 1943, cité par LAMY, 1984.

92 « Les forges de la Cité ont cent ans », *La petite Gironde*, 12 mars 1943, cité par LAMY, 1984.

93 POUPARD, 1985.





Moulin Neuf

Périgueux

Ce moulin porte le nom d'Aiguepas dès 1328. En 1696, sur le plan Ferry on le désigne ainsi : Moulineau, puis Moulin Neuf. Mais, en 1706, on le surnomme Cucupey ou Coquepey. Sur la carte de Belleyme, il prend le nom de sa fonction : la Mailleraie.

L'existence d'un complexe de trois ou quatre moulins sur le ruisseau du Toulon, issu de l'abîme, rend parfois son identification malaisée, surtout lorsqu'il n'est nommé que moulin du Toulon.

Dès 1828 et jusqu'à nos jours, il est désigné de nouveau : Moulin Neuf.

Situation géographique

L'Isle forme un large méandre lors de sa traversée de Périgueux, remonte au nord et butte contre les collines de Beaupuy avant de redescendre vers Marsac.

Le moulin d'Aiguepas dit Moulin Neuf est situé sur la rive droite de l'Isle, près de la Borie de Chamiers (commune de Coulounieix-Chamiers), dans la paroisse de Saint-Eumays (document du 11 juin 1320)⁹⁴.

De nos jours, la voie ferrée l'isole du quartier du Toulon.

Description du moulin

Les murs du moulin sont en maçonnerie de cailloux calcaires et moellons, recouverts d'un crépi grossier. Le soubassement et la partie des murs du moulin, le rez-de-chaussée de la maison, les chaînes d'angle, les encadrements des fenêtres sont en pierre de taille. Les deux bâtiments sont recouverts d'ardoises.

Le moulin est une vaste salle rectangulaire ; extérieurement, il présente deux niveaux d'élévation mais il n'en possède aucun à l'intérieur. La maison est de plan rectangulaire avec un décrochement au sud-est. Elle s'élève sur deux niveaux correspondant à un rez-de-chaussée et un étage.

Sur l'élévation du moulin, une plaque surmonte le linteau métallique ; l'on peut lire : « Moulin-Neuf » « Usine installée suivant délibération du Conseil Municipal du 11 juillet 1872, sous l'administration de M. Fournier-Laurière maire ».

Il ne reste rien des anciennes installations, seulement quatre massifs maçonnés, deux tuyaux verticaux pris dans le sol et les quatre vannes de prise d'eau.

Les bâtiments actuels datent du XIX^e siècle à l'exception des parties basses avec des ouvertures romanes comblées.

94 HIGOUNET-NADAL, 1978, p. 108.

Son histoire et ses fonctions

Un acte en date du 11 juin 1328 le mentionne lors d'un rachat de divers biens dont la « moitié par indivis du moulin d'Aiguepas », en faveur d'un bourgeois de Périgueux, Raymond Laporte⁹⁵.

En 1607, le moulin est ruiné, voire détruit⁹⁶. En 1696, le plan Ferry le présente comme deux corps de bâtiment. Un pertuis à poutrelles s'intercale entre la bâtisse et le barrage long de 103 mètres.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, il appartient aux héritiers du sieur Faure de Beupuy. Le meunier, possesseur de bœufs, est astreint à la corvée de transport⁹⁷.

En septembre 1767, le moulin – dit du Moulineau – abrite quatre paires de meules, vraisemblablement dans le corps de bâtiment proche du barrage, et deux mailleries. Son propriétaire est M. de Puybertrand, procureur du roi⁹⁸.

Dans la nuit du 6 au 7 mars 1783, une violente crue de l'Isle cause de nombreux dégâts, le moulin est fort endommagé ainsi que le mur ouest de l'écurie tandis que la maison du meunier est démolie⁹⁹.

En 1838, une autorisation préfectorale est donnée afin d'élever de quatre à cinq mètres les murs de la scierie mécanique remplaçant les mailleries et de construire également le mur ouest du moulin¹⁰⁰.

En 1850, l'outillage est composé de cinq paires de meules à grains¹⁰¹. Or, dans un bail de juillet 1860, les travaux n'ont pas eu lieu puisqu'il est imposé au preneur « de faire élever les murs de la scierie d'au moins 3,25 mètres et de faire couvrir le bâtiment ainsi élevé »¹⁰². Les mailleries sont alors remplacées par une scierie mécanique.

Ce moulin a eu pour fonction principale la production de la farine mais aussi à certaines époques il était couplé à des fouloirs pour le chanvre. En effet, des travaux sont effectués pour y installer une roue horizontale à palettes courbes recevant l'eau par un distributeur. Elle doit commander un mécanisme de criblage et de nettoyage.

Le 19 avril 1872, le moulin à blé est vendu 90 000 francs à la commune de Périgueux qui désire y placer un corps de pompe mû par une turbine fontaine, pour l'élévation de l'eau de l'abîme jusqu'au château d'eau. Ce rôle était jusque-là dévolu à une usine établie près de la source. Dans cet acte sont exclus « les hangars et écuries ». Le bail de la scierie est poursuivi¹⁰³. Lors d'une visite des lieux à cette époque, un procès-verbal mentionne la disparition de la roue verticale¹⁰⁴.

95 ADD, Périgueux II 10, Droit de rachat consenti par Aymeric de Martel en faveur de Raymond Laporte, 1328-1337 (cité par F. Dupuy dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1935, tome LXII, p. 147).

96 HIGOUNET-NADAL, 1978 p. 108.

97 ADD, Périgueux CC.129, Comptes de l'administration des maires et consul : revenus casuels, 1759-1760.

98 ADD, 1 C.14, Notice sur le pas du Moulin Neuf, septembre 1767.

99 ADD, Périgueux DD.18, Procès-verbal des dégâts causés à Périgueux et dans la banlieue par l'inondation, 7 mars 1783.

100 ADD, S 150, Arrêté préfectoral, 24 octobre 1838.

101 ADD, S 152, Statistique des moulins, 1850.

102 ADD, S 150, Bail de la scierie du Moulin Neuf consenti par Louis Ventenat, meunier à Jacques Barbe, charpentier, 18 juillet 1860.

103 ADD, S 129, Acte de vente de l'usine du Moulin Neuf par MM. Pierre Robert, époux de Mme Marie Venthenat, et Bernard Venthenat, à M. L. A. Fournier-Laurière, maire représentant la commune de Périgueux, 19 avril 1872.

104 ADD, S 150, Procès-verbal de visite des lieux, 15 décembre 1906.

En 1906, deux turbines système Fontaine, installées depuis 1892, actionnent un groupe de deux pompes à pistons plongeurs à double effet¹⁰⁵. Aujourd'hui le bâtiment appartient toujours à la ville de Périgueux, mais il est désaffecté.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

GAILLARD Hervé et MOUSSET Hélène, coord., 2018. *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

HIGOUNET-NADAL, 1978. *Périgueux aux XIVe et XVe siècles : étude de démographie historique*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest.



105 ADD, S 150, Procès-verbal de visite des lieux, 15 décembre 1906.

Moulin du Rousseau

Périgueux

On a aucune mention de ce moulin avant le début du XVe siècle. Il était probablement désigné autrement. Dans les différents documents consultés, il est appelé le moulin de Rossel ou le moulin d'Arnaud Rossel puis à partir de 1584 moulin du Rousseau¹⁰⁶.

Situation géographique

L'Isle traverse Périgueux en un large méandre qui l'amène au pied des buttes d'Ecorneboeuf, La Curade et Campniac avant de remonter vers le nord. Il était situé sur l'Isle, en aval du moulin de Labatut, au sud-ouest de la Cité, à laquelle un chemin l'unissait passant par la tour de Vésone¹⁰⁷.

Il est installé sur la rive droite, du côté de la plaine et de la ville. Il en a été séparé par la construction du canal de dérivation de Campniac, officiellement ouvert à la navigation le 2 mai 1860.

Autrefois construit en lit de rivière, le bâtiment se trouve maintenant totalement assis sur la terre ferme.

Histoire et fonctionnement

En mai 1258, dans le testament de Fine, veuve d'Hélie Vigier, déjà propriétaire du moulin de Sainte-Claire figure un moulin de *Sancti-Emmachius*, cela pourrait être une ancienne appellation car à proximité se situe l'église Saint-Eumays, situé au sud-ouest de la Cité. Il fournit trois setiers de froment (un setier est une mesure d'environ 150 et 300 litres) pour les chapitres de Saint-Front, Saint-Etienne et l'abbaye de Chancelade¹⁰⁸.

Au début du XVe siècle, lors des travaux de la ville, sur la demande des Consuls, on y prélève de la grave nécessaire pour la fabrication du mortier (« *grava del moli de Rossel* »). En effet, Arnaud Rossel est propriétaire du moulin et en 1584 on francisera son nom en Rousseau¹⁰⁹.

En 1489, un pas de roi est confectionné dans le barrage¹¹⁰.

Le 16 mars 1659, Charles d'Abzac de Ladouze cède à sa soeur Jeanne les moulins du Rousseau et du Pont de la Cité¹¹¹.

En 1711, Isabeau Boudon, dame veuve de messire Nicolas Dupuy de la Forest, seigneur de Barrière, y fait des réparations. Le barrage est nettoyé, le pas réparé, le moulin « raccomodé à neuf » et recouvert. Un bateau, attaché a son service, est fabriqué au port de Campniac¹¹².

106 HIGOUNET-NADAL, 1978, p. 107.

107 HIGOUNET-NADAL, 1978, p. 107.

108 Bnf. Coll. Périgord, 34, fol. 52bis.

109 HIGOUNET-NADAL, 1978, p. 107.

110 VILLEPELET, 1910, p. 403.

111 AUBLANT, 1903, p. 213-216 ; VILLEPELET, 1916, p. 181-185.

112 ADD, 2 E 1809/43-20, Reçu donné par Annet Chassaignac et Léonard Fieux, maîtres maçons, à Isabeau Boudon, dame veuve de messire Nicolas Dupuy de la Forest, 29 août 1711.

En 1713, un contrat d'affermage précise que l'outillage se compose de « quatre moulins, deux blancs et deux noirs, tous tournants et faisant farine ». Il est mentionné l'existence d'une rente annuelle d'une charge de froment perçue par l'abbaye de Chancelade¹¹³.

En 1759 ou 1760, les consuls de la ville condamnent le meunier à une amende de 10 livres car possédant des boeufs il était astreint aux corvées de transport, demande non respectée¹¹⁴.

La suppression du moulin en 1764 est proposée par le sieur Tardif, représentant le Service de la navigation. Il est prévu une indemnité de 8 000 livres pour son propriétaire¹¹⁵.

Le 24 août 1786, le bâtiment brûle. L'établissement consistait en un corps de « bâtiment comportant au rez-de-chaussée quatre meules et un grenier à l'étage, un galetas » (le logement très pauvre du meunier). Sa maillerie (partie du moulin à battre le chanvre) connue depuis 1777 est elle-aussi détruite ?¹¹⁶.

Son propriétaire, Jacques de Jay, seigneur de Beaufort, mari d'Isabeau dame de Barrière, se retourne contre ses fermiers qu'il accuse de négligence¹¹⁷.

Le 9 août 1793 le moulin est confisqué comme bien d'émigré. L'outillage est sans changement : quatre tournants et une maillerie. La maison du meunier est au-dessus du moulin, l'écurie se situe sous la chambre du meunier¹¹⁸.

Il est vendu le 12 nivôse an II de la République (1^{er} janvier 1794) à Jean Loubet aîné, marchand boulanger à Périgueux, moyennant la somme de 10 000 livres. La baisse du prix est due à la dégradation rapide de la chaussée (barrage) du moulin¹¹⁹.

Une visite confirme en 1814 que le moulin fonctionne avec quatre rouets en cuve, « noyés de 30 à 35 cm en tout temps » y compris en période d'étiage (eau basse).

Entre 1828 et 1846, le site semble reconstruit avec un léger décalage et l'on édifie un bec. Le moulin a quatre entrées d'eau et son aile en retour, avec barrage et pas. En bord de rivière, une écurie est joutée en 1833¹²⁰.

Loubet est remplacé en 1847 par Étienne Durand jeune, propriétaire de la tréfilerie du moulin de la Cité¹²¹.

Avant 1850, le moulin abrite cinq rouets. Quatre près du pertuis font fonctionner la minoterie, le cinquième commande une fabrique de pointes¹²².

À la mort de Durand, en 1880, la tréfilerie de la Cité ferme ses portes ; les ateliers du Rousseau également.

113 ADD, 2 E 1809/43-22.

114 ADD, Périgueux HH.2, État de tous les particuliers qui ont des bœufs dans les paroisses de la banlieue sujets aux corvées, 1757-1761 ; Périgueux CC 129, Comptes de l'administration des maires et consuls - Revenues annuels, 1759-1760.

115 ADD, S 112, Toisé et estimation des ouvrages à faire pour rendre navigable la rivière de l'Isle..., 1^{er} août 1764.

116 ADD, Périgueux CC 131, 1777-1778, cité par HARDY, 1894, p. 152.

117 ADD, 2 E 1809/14-28, Procès verbal de l'état du moulin par Maître Pierre Félix Poumeyrol, « licencié es loix » et juge à Périgueux, 23 septembre 1786.

118 ADD, Q 940, Procès verbal d'estimation du moulin du Rousseau, 9 août 1793.

119 ADD, Q 948, Vente du moulin ayant appartenu à ci-devant Jacques de Jay de Beaufort, émigré, 12 nivôse an II (1^{er} janvier 1794).

120 ADD, S 104, Arrêté préfectoral, 16 octobre 1833.

121 *Calendrier des corps administratifs... pour l'année 1847*, Périgueux, p. 210.

122 ADD, S 151, Procès verbal de visite des lieux, 15 septembre 1852.

En 1895, le moulin abrite une fabrique de glace, l'usinier, M. Bourdet, proteste des hausses établies sur le barrage du moulin de Sainte-Claire, il manque d'eau pour sa machine à glace¹²³.

En 1947, la fabrique de glace est signalée abandonnée¹²⁴. Les bâtiments appartiennent toujours à la tréfilerie de la Cité. Le moulin a été réaménagé en logements au moment de la guerre ; les anciennes écuries possèdent toujours leurs machines à pointes, qui fonctionnent jusque vers 1948 et ne sont démontées que dans les années 1960-1970¹²⁵.

De nos jours, le moulin appartient à la ville de Périgueux, on y trouve les clubs de billard, de bridge, l'association Some Produkt y organise des concerts et des animations, il sert aussi de maison de quartier pour les habitants. Mais le bâtiment détient toujours les aménagements de sa chambre d'eau d'où quelques désagréments lors des saisons pluvieuses. Tout l'environnement a été aménagé avec plantation d'arbres et installation de jeux pour les enfants, le lieu est déclaré zone verte et de loisirs de Périgueux.

Description du moulin

1) plan

Le moulin est constitué de deux corps de bâtiments, plan en chevron. La partie située au sud correspond au moulin proprement dit, celui en retour à l'est abritait autrefois le pointerie et la maison d'habitation.

2) matériaux de construction

La maçonnerie est faite de cailloux calcaires, certaines parties du premier niveau et les encadrements des baies sont en pierres de taille. Le toit est couvert de tuiles romanes, la toiture est à deux versants.

3) synthèse

Le moulin actuel date probablement de la reconstruction due à l'incendie de 1786 qui détruit le moulin et sa maillerie. En 1833, le corps d'un bâtiment est prolongé à l'est, les modifications ne se distinguent que sur les différentes élévations.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

GAILLARD Hervé et MOUSSET Hélène, coord., 2018. *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

HIGOUNET-NADAL, 1978. *Périgueux aux XIVe et XVe siècles : étude de démographie historique*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest.

123 ADD, S 151, Lettre de M. Bourdet à l'ingénieur en chef du service de navigation, 3 septembre 1895.

124 ADD, S 286, Projet de déclassement de l'Isle - Rapport sur les usines, 27 février 1947.

125 Témoignage oral de M. R. Gadaud, ancien contremaître de la tréfilerie de la Cité.

HARDY Michel, 1894. *Ville de Périgueux. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Périgueux.

LAMOTHE Louis de, 1878. « Aperçu d'ensemble sur l'industrie de la ville », *Congrès scientifique de France*, 41^e session, mai 1876, Périgueux.

VILLEPELET Ferdinand, 1910. « Un syndicat de navigation à Périgueux pour la rivière de l'Isle en 1520 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XXXVII.

AUBLANT Charles, 1903. « Police de ferme et passage de Campniac 19 février 1702 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XXX, p. 213-216.

VILLEPELET Ferdinand, 1916. « Le moulin du Pont de la Cité en 1607 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XLIII, p. 181-185.



Moulin de Saltgourde, Sallegourde

Périgueux

Au Moyen Âge, l'orthographe de son nom varie *Salagorda* ou *Salagourda*. Il restera un certain temps imprécis et on le trouvera sous le nom de Sallegourde, Salegourde ou Saltgourde.

Situation géographique

À la sortie de Périgueux, passé le Toulon, l'Isle décrit un arc de cercle descend vers le sud, butte contre le roc du Saut-du-Chevalier, et longe les collines de Marsac avant de remonter vers le Pas-de-l'Anglais.

Le premier moulin s'est établi vers 1120 dans la plaine dominée par ce lieu sur la même rive que le château dont il dépendait c'est à dire en aval de Périgueux à la limite de Marsac.

Deux barrages coupent le lit de la rivière, le premier, coudé, est long de 80,75 mètres, il se raccroche à un pertuis (ancien pas de roi) adossé à un îlot et le deuxième de 53,25 mètres, relie celui-ci à l'îlot de l'écluse.

La retenue d'eau, appelée « *augail* » en 1523, était utilisée pour installer des pêcheries.

Description du moulin

En 1770, le moulin est constitué de plusieurs corps de bâtiments, autour d'une cour ouverte au nord-ouest et nord-est. La maison d'habitation est situé à l'angle nord. La minoterie se composait de deux corps de bâtiments, dont le moulin prolongé par le logement du meunier et un entrepôt.

La maçonnerie est faite de cailloux calcaires mais la pierre de taille est abondamment employée : dans les parements de murs de soubassement et cuves, les chaînes d'angle et encadrement des baies. Les toitures sont en tuiles mécaniques à l'exception des constructions récentes qui sont couvertes en « everite » fibro-ciment ondulé et faites en agglomérés.

Dans les années 1975 et 1978, certains bâtiments sont détruits, d'autres sont transformés en centrale électrique.

Historique et fonctions au cours du temps

1) À l'origine était le moulin de Crosviel

Au XIIe siècle, différents actes le signalent, tout d'abord ceux de l'abbaye de Chancelade, sous le nom de *Crosviel*, lors du don de Guillaume de Bourdeilles à son entrée comme religieux dans l'abbaye de Chancelade (transcrit par le chanoine Lespine) puis ceux du chapitre de Saint-Étienne de la Cité et Saint-Front, don du « mounar » (emplacement du moulin) et des terres environnantes à cette même abbaye.

2) Destinées du moulin

Le 20 avril 1475, le puissant marchand drapier de Périgueux, Arnaud Géraud, dit de Golce, s'ennoblit lors de l'achat de la borie de Sallegourde (désignation d'un domaine agricole, une ferme en pays d'Oc) et en fait hommage à François de Bourdeilles¹²⁶.

De la fin du XVe au XVIe siècle, les propriétaires successifs ne cesseront pas d'acquérir des terres et des droits appartenant aux moines de Chancelade. C'est ainsi qu'en 1523, le moulin appartient à damoiselle Jehanne Arnaut de Golce. Le 5 mars 1555, alors veuve de Charles de la Rebuterie (en son vivant conseiller au parlement de Bordeaux), elle le cède, par testament, à son fils Bertrand de Macanam¹²⁷. Dans cet acte, il est fait mention, entre autres, de « sa maison noble de Sallegourde avec toute justice haute, moyenne et basse, rentes, prés, bois et vignes, moulin et pêcheries... ». Le 20 novembre 1697, lors de l'achat par Jean Bertin, le moulin est inclus dans le fief seigneurial. Le moulin prendra le nom du domaine Sallegourde dont il dépend désormais.

Le 16 février 1689, le meunier Edmond Crouzille met en demeure dame Françoise de la Cropte, marquise de Sallegourde, « à avoir à mettre le moulin en état, à faire mettre les pilons en état de piler le millet, les maileries à draps et en état de moudre le blé, ce qu'il n'a pas fait depuis longtemps ». À cette époque, le moulin est connu sous le nom de Lapepeye¹²⁸.

3) Problèmes de navigation et ses conséquences

Une ouverture est faite dans le barrage en 1687 par « les entrepreneurs de la navigation de l'Isle ». En effet, la multiplication des barrages et des moulins a créé de nombreux d'obstacles insurmontables pour la circulation des bateaux. Malgré un arrêt du Parlement de Bordeaux du 28 août 1507 qui décrète l'Isle navigable et la création d'un syndicat de navigation le 26 avril 1520, aucun changement notable n'a lieu. Le gouvernement décide alors de créer des « passelis » (pertuis avec fermeture simple et rustique), autrement dits « pas de rois », ce qui est fait après l'ordonnance royale de 1669. Ces ouvrages sont terminés en 1696 mais la navigation reste toujours très difficile. Au XVIIIe siècle, il est mentionné que le meunier, possesseur de bœuf, est astreint à la corvée de transport¹²⁹.

4) Fonctions du moulin

En 1770, le moulin est constitué de plusieurs bâtiments. Le premier situé sur la rive est « un édifice carré presque neuf où sont les écuries et un parc à cochon ». Dans sa partie supérieure, il y a un grenier à foin. Puis à cinquante pas, un autre corps de bâtiment où l'on y trouve un pilon à millet, le foulon et le moulin. Autrefois dans la première pièce, il y avait « un pressoir à huile et une pille pour le millet »¹³⁰.

Le 9 messidor an XIII (28 juin 1805), un procès-verbal d'état des lieux nous indique que les bâtiments se sont bien dégradés : les murs et fondements sont crevassés, les planchers pourris. La

126 MAUBOURGUET, 1984.

127 ADD, 2 E 1850, cité dans un extrait des Archives départementales conservé dans la liasse S 150.

128 ADD, 2 E 1850, cité dans un extrait des Archives départementales conservé dans la liasse S 150.

129 ADD, Périgueux HH.2, État de tous les particuliers qui ont des bœufs dans les paroisses de la banlieue, sujets aux corvées, 1757-1761.

130 ADD, B 612.

toiture couverte de tuiles a « besoin de refaire à neuf ». Les deux roues verticales du foulon « sont pourries et entièrement dégradées par vétusté ».

En 1822, une demande d'autorisation de bâtir un moulin à quatre meules tournantes « à l'opposite du moulin de Sallegourde » est faite au préfet¹³¹. Aucun accord ne sera donné et cette affaire sera sans suite.

En 1847, les moteurs n'ont pas changé, le foulon a disparu et deux roues verticales actionnent une meule à plâtre et l'autre un moulin à pâte pour faïencerie.

Entre 1875 et 1876, le moulin se double d'une scierie. Trois rouets à cuve actionnent chacun une paire de meules à grains, en supplément pour l'un d'entre eux, une bluterie (tamisage de la farine pour séparer la fine farine du son) est installée une roue de côté à aubes planes, dite roue Sagebien. Elle actionne une raboteuse, trois scies circulaires et une « scierie dite à rubans ». Elle débite des bois de placage, de menuiserie, de charpente, de panneaux de carrosserie et autres, les scies circulaires « façonnant des bois en grumes, des lattes à plafond, des articles divers »¹³².

En 1880, l'outillage du moulin n'a pas changé mais le bâtiment est nu toutes les machines ont été enlevées.

En 1895, la roue Sagebien est remplacée par une turbine système Fontaine, et le rouet contigu au barrage par une turbinette¹³³. Le moulin devient minoterie.

Vers 1902, un incendie détruit la minoterie¹³⁴.

En 1905, il change de fonction car il devient un établissement industriel, en effet la turbine fontaine actionne un moulin à pierre tendre de Chancelade mais les machines fabriquent également de la glace¹³⁵. Une turbine centripète d'une puissance de 140 CV couplée à une dynamo produit de l'électricité pour Périgueux « soit en élevant l'eau potable de la ville, soit actionnant la tuilerie Befigeai à Périgueux soit fabriquant de la glace destinée à la consommation des habitants de cette ville »¹³⁶.

L'importance des machines et le faible débit de l'Isle causent des problèmes en période estivale compte tenu de l'importance de la consommation d'eau et de glace durant ces mois-là.

Le 13 novembre 1907, la préfecture reconnaît officiellement le moulin de Saltgourde comme étant une centrale hydro-electrique.

En 1926, l'ancienne minoterie est rétablie par son nouveau propriétaire André Champarnaud, minotier à Amenot commune de Valeuil en Dordogne. Le matériel indispensable pour la fabrication des farines panifiables y est transféré¹³⁷.

En 1936, les moteurs sont composés de trois turbines centripètes à aubes mobiles, avec régulateur à pression d'huile système « Bell » de 60 CV chacune et en secours un moteur type « Durand » de 77 CV. Le matériel de mouture est composé d'appareils à cylindres ; cinq paires pour le broyage, six pour le convertissage et une pour le désagrégage. Une paire de meules a été conservée.

La minoterie fonctionne jusqu'aux années 1970 puis les bâtiments sont plus ou moins laissés à l'abandon, certains sont détruits dans les années 1975 et 1978.

131 ADD, 72 S 6, Pétition des sieurs Raymond Decour, tuilier, et Bernard Lagarde, tailleur de pierres, avril 1822.

132 LAMOTHE, 1882-1883.

133 ADD, S 150, Notice sur l'usine de Sallegourde, établie par M. de Génis, son propriétaire, 27 août 1901.

134 ADD, S 150, Lettre de M. Roche, fermier de l'usine, 23 octobre 1905.

135 ADD, S 150, Notice sur l'usine de Sallegourde, établie par M. de Génis, son propriétaire, 27 août 1901.

136 ADD, S 150, Lettre de l'ingénieur en chef Cailliez à l'ingénieur ordinaire Quintin), 24 octobre 1904.

137 ADD, 6 M 497, Enquête pour le contingentement des moulins, 30 mars 1936.

De nos jours, une partie du moulin de Saltgourde est devenue une centrale hydro-électrique, exploitée par la SARL PADE (Production autonome d'énergie électrique). La puissance de cette centrale est de 400 KW.

Le moulin partie habitation et dépendances sont transformés en appartements.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

GAILLARD Hervé et MOUSSET Hélène, coord., 2018. *Périgueux, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2018.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

MAUBOURGUET Jean, 1934. « La chronique de Périgueux au temps de Louis XI », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome LXI, p. 264-284.

LAMOTHE Louis de, 1882-1883. *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins*, Périgueux.



Avant démolition



Moulin de Marsac

Marsac-sur-l'Isle

Son nom a pour origine un domaine gallo-romain formé sur le nom *Marcius*, dérivé de *Marcus* et bien attesté dans la Rome antique. Dans la forme française officielle, en août 1961, il a été rajouté « sur l'Isle » afin de le distinguer des autres Marsac de France.

Situation géographique

De nos jours, les personnes qui franchissent le pont de Marsac qui relie le bourg à la zone commerciale, peu ont connaissance qu'à quelques dizaines de mètres existait un barrage dont la réserve d'eau servait à actionner un moulin. Il se trouvait sur la rive gauche de l'Isle, un endroit où la rivière s'élargit et se trouve parsemée d'îlots.

Description du moulin

Le moulin est un bâtiment construit en maçonnerie assez solide (cailloux calcaires) ; ses murs ont 60 centimètres d'épaisseur, le moulin est long de 10 mètres et sa largeur est de 6 mètres. Sa toiture est couverte de tuiles creuses¹³⁸.

Le corps de bâtiment rectangulaire présente un décrochement sur sa face nord marquant ainsi l'emplacement de l'habitation sur un étage : deux pièces, l'une au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage.

Son histoire, sa fonction et sa composition

Au XIV^e siècle, il est connu sous le nom de moulin d'Angoulême (« Molin d'Angoulesme »)¹³⁹.

Dès 1764, le Service de la navigation prévoit de le supprimer. L'indemnité proposée est de 3 200 livres « à cause de l'état de dégradation où est ce moulin actuellement »¹⁴⁰.

Le 1^{er} décembre 1774, le seigneur de Marsaguet, François Durieu, vend à Jean Gontier, marchand, le moulin de Marsac « assis près le bourg de Marsac, composé de deux meules tournantes et l'emplacement d'une troisième avec un foulon à deux marteaux et autres deux batimens... » pour la somme de 4 200 livres¹⁴¹.

138 ADD, S 96, Lettre de l'ingénieur ordinaire Delerue à l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Thenard, 8 février 1835.

139 GOURGUES, 1873.

140 ADD, S 112, Toisé et estimation des ouvrages à faire pour rendre navigable la rivière de l'Isle... Levé par Tardif, 1^{er} août 1764 (1832).

141 ADD, 2 E 645/5, Vente du moulin par François Durieu, seigneur de Marsaguet, à Jean Gontier, marchand à Marsac, 1^{er} décembre 1774.

En février 1835, l'outillage se compose de trois meules à grains et un foulon. Mais toujours pour des besoins de navigation, sa destruction est à nouveau demandée par le Service de la navigation, aucune écluse n'étant programmée à cet endroit. Le propriétaire Joseph Dubreuilh demande à conserver le bâtiment et vend le barrage au préfet A. Romieu. Dans son rapport d'expertise, l'ingénieur en chef, M. Thenard, mentionne la grande ancienneté de ce moulin qui serait antérieure au XIVE siècle ainsi que l'activité importante pendant toute l'année, du fait de l'abondance de l'eau¹⁴². Le prix est fixé à 12 000 francs le 27 octobre 1835, une indemnité complémentaire de 450 francs est accordée le 13 septembre 1836, pour cause de chômage du moulin. En effet, celui-ci occupait jusqu'alors un domestique et disposait de trois bêtes de somme, chevaux ou mulets¹⁴³.

Au fil des années, il fut transformé à diverses reprises, les derniers vestiges de ce moulin furent rasés en 2010 lors de la construction de la passerelle piétonne enjambant la rivière Isle lors de la création de la Voie Verte par les services de l'agglomération de Périgueux.

Bibliographie et sources

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

COLLECTIF, 2014. *Mémoires de Marsac-sur-l'Isle. Tome 1. La rivière - L'eau*, Marsac-sur-l'Ile, CCAS (recherches et textes réalisés par le groupe Histoire-Mémoires du centre social et culturel Forum).

GOURGUES Alexis de, 1873. *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris.

142 ADD, S 96, Lettre de l'ingénieur ordinaire Delerue à l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Thenard, 8 février 1835.

143 ADD, S 96, Acte de vente du barrage du moulin de Marsac, 27 octobre 1835.

Moulin de l'Évêque

Marsac-sur-l'Isle

Situation géographique

Le moulin de l'Évêque est situé sur la commune de Marsac-sur-l'Isle, près de Périgueux, sur la rive gauche de l'Isle¹⁴⁴.

Histoire et fonctionnement

Au Moyen Âge, le moulin appartient au temporel de l'évêché de Périgueux¹⁴⁵.

Le 25 avril 1471, Geoffroy de Pompadour, évêque de Périgueux (1480-1499), oblige deux de ses tenanciers, les frères Fillol à y venir moudre leur blé¹⁴⁶.

En 1632, le moulin appartient à des laïcs, il est partagé entre trois personnes : Marguerite Martin, damoiselle de la Rampinsolle, Jean de la Borie, sieur de la Pinerie fils, et le seigneur de Vignolle (également seigneur de Sallegourde), possesseur de la moitié de la maillerie. L'outillage se compose outre la maillerie, de quatre meules dont une appelée moulin blanc (réservée à la farine de blé) et d'une pêcherie¹⁴⁷.

En 1782, sur un bail à ferme, un état des lieux est dressé : un bâtiment abrite les mailleries, trois meules tournantes, la poêle du pressoir à huile. Dans le fond, on trouve le pressoir à huile, la meule et sa marzelle. On peut voir un grand portail, une porte qui donne sur le barrage, des fenêtres éclairent ce rez-de-chaussée. Un escalier de douze marches conduit à l'étage. Il donne sur une première pièce puis à la suite une seconde salle dont le sol est partiellement carrelé. On y trouve un four et deux fenêtres. À gauche de l'escalier dans une troisième pièce, on voit une cheminée et un évier. Le tout est surmonté d'un grenier. Comme dépendances, il est mentionné une écurie et un parc à cochons en planches¹⁴⁸.

En 1789 et 1825, les quatre meules à grains, la meule à huile et le fouloir à étoffes (mailleries) sont toujours présents. Les moteurs sont des rouets à cuve et une roue à aubes en dessous¹⁴⁹.

En 1839, l'État finance d'importants travaux sur le barrage du moulin¹⁵⁰.

En 1876, la minoterie de l'Évêque fait l'objet de grands travaux de réparation et d'amélioration.

Vers 1905-1907, le moulin abrite une ou plusieurs turbines et produit de l'électricité. Cette force motrice sert à la fabrication de glace artificielle et d'eau distillée. Cette usine fait partie au même

144 ADD, S 96, Écluse de l'Évêque n° 36.

145 ADD, S 149, Moulin de l'Évêque.

146 MAUBOURGUET, 1934, p. 292.

147 ADD, 2 E 932, Afferme du moulin de l'Évêque consentie à Jean Raymond dit le Meu, 20 février 1632 (copie).

148 ADD, 3 E 1798, Bail consenti par Marguerite Brunaud de la Rampinsolle et Jean de la Pinerie à Pierre Roubert, 30 septembre 1782.

149 ADD, 6 M 520, Statistique des moulins, 1789 - an IX (1800-1801).

150 ADD, 3 K 78, Bulletin du département la Dordogne, 20 juillet 1825, n° 500, p. 8.

titre que le moulin de Sallegourde à la société « Glacière du Périgord » dirigée par Georges Roche¹⁵¹.

Le 1^{er} juillet 1943, une demande est faite au préfet, par M. Grenouiller, PDG de la Société « Les feutres du Toulon », pour transformer le moulin en centrale afin de fournir l'électricité nécessaire à son usine du Toulon. Il souhaite détruire tous les bâtiments « tombant en ruine » et y installer deux turbines Kaplan à axe vertical¹⁵². Aucune suite ne sera donnée à ce projet.

En 1947, l'usine est mentionnée comme « minoterie en reconstruction » ; elle est rachetée par M. Baylac père et transformée en habitation¹⁵³.

En 1954, le bâtiment est abandonné¹⁵⁴.

De nos jours, il est la propriété de M. Baylac fils ; le moulin n'est plus qu'un lieu d'habitation.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

COLLECTIF, 2014. Mémoires de Marsac-sur-l'Isle. Tome 1. La rivière - L'eau, Marsac-sur-l'Isle, CCAS (recherches et textes réalisés par le groupe Histoire-Mémoires du centre social et culturel Forum).

MAUBOURGUET Jean, 1934. « La chronique de Périgueux au temps de Louis XI », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome LXI, p. 292.

151 ADD, S 152, Tableau des usines établies sur la rivière de l'Isle entre Laubardémont et Périgueux.

152 ADD, S 152, Tableau des usines établies sur la rivière de l'Isle entre Laubardémont et Périgueux.

153 ADD, S 286, Projet de déclassement de l'Isle, rapport sur les usines, 27 février 1947.

154 ADD, S 286, Renseignements sur les barrages et usines sur l'Isle, 1^{er} janvier 1954.

Moulin du Chambon

Marsac-sur-l'Isle

Situation et description

Le moulin de Chambon est bâti sur la rive gauche de l'Isle, au centre de la plaine, non loin du hameau de la Cave. Il tire son nom d'un terme gaulois *Cambo* qui signifiait une plaine aux abords d'une courbe de rivière.

Autrefois il appartenait à un domaine important. Il est établi à une trentaine de mètres en contrebas du logis principal, grosse maison bourgeoise du XIXe siècle.

Il comprend deux bâtiments accolés : le moulin et une importante dépendance qui abritait les pompes. Son barrage est long de 112 mètres, il s'appuie sur la rive droite à un pertuis attenant à l'îlot de l'écluse¹⁵⁵.

Il est construit pour le soubassement en partie en pierres de taille et briques. Les murs sont aussi en pierres de taille mais aussi relayé parfois par de la maçonnerie en cailloux calcaires.

Les toits du moulin et du porche sont couverts en tuiles creuses, par contre celui de la dépendance est en tuiles plates.

Histoire et fonctionnement

La date exacte de l'installation du moulin de Chambon est inconnu, sans doute édifié au XIIe, époque de la construction de la grande majorité des moulins sur l'Isle.

En novembre 1228, « le chevalier Bertrand de Geoffroy donna en présence du prince Archambaud, comte du Périgord, à Hélie de la Barthe, maître du Temple en Périgord, et à Guillaume de Traulegâ, précepteur d'Andrivaux, tous droits sur le moulin de Chambon »¹⁵⁶.

En 1313, l'ordre des templiers est supprimé au Concile de Vienne par Clement V, la commanderie d'Andrivaux et le moulin passent aux mains de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

En 1360, après le traité de Brétigny qui reconnaissait le roi d'Angleterre comme seigneur de l'Aquitaine, la guerre fait rage dans la région, le moulin est détruit¹⁵⁷, confirmation est faite par une enquête du pape Grégoire XI.

En 1460, la commanderie hospitalière des Andrivaux disparaît et ses avoirs sont dispersés, souvent cédés contre rente foncière versée à l'ordre des Hospitaliers¹⁵⁸ ; c'est sous cette forme que le moulin est revenu au propriétaire du manoir du Chambon, demeure des Arnaud et des Chabaneix. Le meunier est soumis aux corvées de transport car il possède des chevaux¹⁵⁹.

155 ADD, S 95, Écluse du Chambon n° 35 ; S 149, Moulin du Chambon.

156 DU BOURG, 1883, p. 522.

157 GENDRY, 1971, p. 175.

158 GENDRY, 1971, p. 195

159 ADD, Périgueux HH 2, État de tous les particuliers qui ont des boeufs dans les paroisses de la banlieue sujets aux corvées, 1761.

La suppression du moulin est proposée en 1764 par le Service de la navigation. Il est affermé à 200 livres. L'État propose une indemnité du même montant « attendu, l'état de dépérissement où est ce moulin et la dépense annuelle qu'exige l'entretien de la digue »¹⁶⁰. Dans l'attente de l'indemnité, le propriétaire « M. Du Chambon » néglige toute réparation de sorte qu'en 1767 « le moulin est étayé de tous côtés et menace de ruine prochaine »¹⁶¹.

En 1777, il est reconstruit totalement, la date des travaux a été gravée sur la porte d'entrée du moulin. En 1789, l'outillage se compose de trois paires de meules à grains¹⁶². À la fin du XVIIIe siècle, des pompes sont établies pour l'irrigation des prés alentours¹⁶³.

En effet, en 1833, trois rouets à cuve mettent en mouvement les trois paires de meules à grains et un quatrième actionne alternativement une meule à huile et les pompes. En 1848, le moulin, propriété de Marc Montagut (ancien député de la Dordogne sous la IIe république et maire de Marsac de 1848 à 1895), se compose de quatre rouets à cuve actionnant des meules à farine et une roue verticale actionnant des pompes. En août 1875, les rouets sont remplacés par deux turbines. En 1885, une pompe aspirante et foulante est remplacée par des béliers installés près de la rive¹⁶⁴.

Au tout début du XXe siècle, le moulin comprend : une turbine actionnant un moulin à farine de blé ou de maïs pour le bétail (en 1902 la meunerie est signalée « abandonnée »), une turbine Fontaine actionnant une pompe aspirante et foulante pour l'alimentation en eau de la maison d'habitation, deux béliers hydrauliques « type Bollée servent à l'irrigation des prairies »¹⁶⁵.

En 1913, le barrage du Chambon fera l'objet, par l'État, d'une réfection importante en béton. Les travaux seront effectués par l'entreprise Tracard de Saint-Louis-en l'Isle. À cette époque, le propriétaire était M. Marcilly, un des descendants de M. Montagut.

En 1935, les béliers ne fonctionnent plus et les « bâtiments sont actuellement inhabitables ».

En 1937, le mur le plus fissuré est réparé¹⁶⁶ (IV-2).

En 1947, le moulin « élévation d'eau » est signalé en reconstruction¹⁶⁷. Les pompes fonctionnent quelques années avant de s'arrêter définitivement.

En 1985, les bâtiments sont désaffectés mais conservent quelque outillage.

En 2024, il figure au cadastre : Section AA Parcelle 235 . Il est devenu une propriété privée.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

160 ADD, S 112, Toisé et estimation des ouvrages à faire pour rendre navigable la rivière de l'Isle... levé par Tardif, 1^{er} août 1764.

161 ADD, IC14, Mémoire d'après les plans levés et dressés de la rivière de l'Isle, 2 septembre 1767.

162 ADD, 6 M 520, Statistique des moulins, 1789-1800.

163 ADD, S 149, Lettre de Mac Montagut , propriétaire du domaine du Chambon, au préfet, 15 janvier 1843.

164 ADD, S 149, Rapport sur la demande de modification du vannage de l'usine du Chambon, 8 septembre 1885.

165 ADD, S 149, Procès-verbal de visite des lieux, 5 novembre 1902.

166 ADD, S 149, Moulin du Chambon.

167 ADD, S 286, Projet de déclassement de l'Isle, rapport sur les usines, 27 février 1947.

COLLECTIF, 2014. Mémoires de Marsac-sur-l'Isle. Tome 1. La rivière - L'eau, Marsac-sur-l'Isle, CCAS (recherches et textes réalisés par le groupe Histoire-Mémoires du centre social et culturel Forum).

DU BOURG A., 1883. *Ordre de Malte. Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse et des diverses possessions de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem dans le Sud-Ouest de la France*, Toulouse.

GENDRY Suzanne, 1971. « Andrivaux », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XCVIII.

Moulin de La Roche

Annesse-et-Beaulieu

Situation géographique

Au niveau du village de La Cave à Marsac-sur-l'Isle, l'Isle, vers le nord, butte contre les hautes collines calcaires de Beaulieu, qu'elle longe avant de s'échapper vers le sud. Le moulin a pris place au pied du château de La Roche, coincé entre la roche et la rivière, assagie par son barrage long de 177 mètres¹⁶⁸.

Description

Le moulin se compose d'un vaste corps de bâtiment, auquel on accède par un passage couvert de trois voûtes d'arêtes supportant une terrasse. Les dépendances sont constituées par une maison, remplacée par un transformateur puis abandonnée, et une grange, situées au sud. De nos jours, à cet emplacement, il ne reste qu'une maison d'habitation.

Historique et fonctions au cours du temps

Au XVII^e siècle, le moulin appartient à la famille Leymarie qui possède une grande propriété et une grosse maison à l'endroit où est construit le château actuel.

En 1668, il est exploité par Jehan Blois (dit La Vigne) et Sicarie Raymond.

En 1685, le moulin est en mauvais état « menaçant ruine sur les conduits de l'eau de la maillerie, pilons et trois meules à blé et à huile¹⁶⁹ ».

Un « verbaill » de 1703 précise l'agencement du bâtiment : la maillerie (ou « fouloir ») est mise en mouvement par une roue verticale. Elle est installée sur la rive en avant du moulin, séparée de lui par une « fausse-paille », vanne de décharge surmontée d'un pont. Elle possède un grenier, le moulin est éclairé par trois fenêtres. Il ouvre sur la rive par une porte à deux battants, ayant deux autres portes l'une conduisant au canal de fuite et l'autre au barrage. L'outillage principal consiste en trois paires de meules à grains, chaque volante est fixée par un « pauffer » (gros levier de fer) sur un « roudet » (sorte de roue alimentée d'un seul côté) qui tourne dans sa cuve. La meule à huile tourne dans sa « marzelle », elle aussi est mue par un rouet. Elle est accompagnée d'une « poêle à frire les essarnaux » (cerneaux de noix) et d'un pressoir. Une deuxième verticale actionne « quatre pillons à piller le millet »¹⁷⁰.

168 ADD, S 95, Écluse de La Roche n° 34 ; S 149, Moulin de La Roche.

169 ADD, 2 E 1797/25, « Verbaill » des travaux, établi par Jean de Leymarie, sieur de La Roche, 2 juin 1685.

170 ADD, 2 E 1797/25, Procès-verbaill des bastimens et autres chozes de feu noble Jean de Leymarie, escuyer, seigneur de La Roche, 2 mai 1703.

En 1758-1759, les inondations de l'hiver ébranlent fortement le bâtiment, les murs, hauts de 19 pieds (5,70 mètres) et larges à leur base de quatre pieds (1,20 mètre), sont crevassés et déversés. La maillerie et l'une des trois paires de meules sont rendues momentanément inutilisables¹⁷¹.

En 1779, le moulin est réparé, le meunier est Pierre Duboscq. Puis, il est affermé en 1786 par la veuve de Jean de Leymarie à Sicaire et Pierre Rey¹⁷².

En 1824, il est, par contrat, tenu à fournir « à moitié mouture et produits »¹⁷³.

En 1848, le moulin possède cinq rouets à cuve et conserve le même outillage augmenté d'une pompe pour élever l'eau au château.

En 1886, un nouveau pressoir à huile est installé.

Les difficultés d'entretien des moulins donnent lieu à de fréquents litiges entre propriétaires et meuniers exploitants¹⁷⁴.

Vers 1891, le moulin est racheté par Félix Clément qui, en 1892, remplace les deux rouets proches de la rive par une turbine actionnant une bluterie et des pompes élevant l'eau d'une source pour l'alimentation du château et l'eau de la rivière pour l'irrigation des prairies alentours¹⁷⁵.

En 1905, il est équipé, de la rive droite vers le barrage, d'une turbine Fontaine commandant une pompe aspirante et foulante, d'un rouet à cuve servant la meule à huile et d'une deuxième turbine, centripète, animant la minoterie et une dynamo pour son éclairage et celui du château.

En 1907, un incendie ravage, partiellement le moulin et la maison du meunier. M. Félix, alors propriétaire du château et du moulin, successeur de Mme Veuve Pradier, fait reconstruire moulin et maison. C'est sans doute à ce moment là qu'il installe, à la place des meules, une pompe à eau pour élever l'eau jusqu'au château et dans ses bâtiments.

En 1938, les moteurs subsistent identiques, mais ne sont plus utilisés que pour les pompes et pour produire de l'électricité¹⁷⁶. Le bâtiment et ses dépendances sont laissés à l'abandon.

Ils sont achetés en 1984 par M. Allafort. La même année, la toiture est refaite et les murs consolidés. Après divers réaménagements et réparations, une micro-centrale est installée dans la bâtisse, réutilisant les deux turbines Dumont laissées en place¹⁷⁷.

Aujourd'hui, l'ancien moulin, caché derrière le château, semble n'être qu'une habitation aux abords fleuris sur les bords de la rivière.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

171 ADD, 2 E 1797/25, Lettre du Sr Jean de Leymarie à M. le juge ordinaire de Razac, 25 mai 1759.

172 ADD, 2 E 1797/25, Afferme du moulin consentie par dame Marie de Belcier, veuve de Jean de Leymarie, à Sicaire et Pierre Rey ; suivie d'un « Verbaill », 26 et 28 août 1786.

173 ADD, 51 2839/193, Bail à moitié consenti par Mr Raymond de Leymarie à Francis Lamy et Jeanne Hyrrondeau, 17 décembre 1824

174 ADD, 50 356, Rapport d'expert établi à la demande de Mme Vve Pradier et des époux Gasson Bugeaud d'Isly contre leurs meuniers, les époux Bouthier, 27 mai 1886.

175 ADD, S 149, Notice sur l'usine de La Roche par Félix Clément, 10 août 1904.

176 ADD, S 286, Projet de déclassement de l'Isle, rapport sur les différentes usines, février 1947.

177 Témoignage oral de M. Allafort, propriétaire du moulin, mars 1986 (Laurent Poupard).

LARUE Raymonde et LABRUE François, 2005. *Annesse-et-Beaulieu, deux paroisses, une commune*, Imprimerie mussidanaise.

Moulin des Moulineaux

Rzac-sur-l'Isle

Situation géographique

À un kilomètre et demi du village de Rzac sur l'Isle, au niveau du hameau des Moulineaux et sur la rive gauche, la rivière reçoit le trop plein d'un abîme, lac profond d'une quinzaine de mètres, au niveau constant, alimenté par de nombreuses sources. C'est ainsi que le moulin prend le nom de moulin des Moulineaux.

Description

Le moulin se compose de dépendances, établies en amont de l'abîme, comprenant un entrepôt, placé en retour d'équerre sur une ancienne minoterie et la maison d'habitation, d'un corps de bâtiment en appentis et plus au sud d'anciennes écuries transformées en logement et garage. Il est bâti en cailloux calcaires et moellons laissés apparents pour l'entrepôt et recouverts d'un crépi blanc pour les autres bâtiments. Le toit des logements est couvert de tuiles mécaniques l'entrepôt et la minoterie sont protégés par des plaques carrées de fibro-ciment.

Historique et fonctions au cours des temps

Le moulin de Rzac, dit du Moulinaud, est moulin comtal aux XIII^e et XIV^e siècles, détruit le 28 juin 1397 durant les guerres qui opposent Archambaud VI, comte du Périgord, à son roi Charles VI. Ces guerres se termineront par la confiscation du comté et sa remise au duc d'Orléans. Les réparations du moulin sont estimées à 25 livres alors que le revenu annuel est de 15 livres¹⁷⁸.

Le 13 novembre 1793, le moulin est vendu à un marchand de Rzac, André Petit, pour la somme de 19 000 livres, après avoir été confisqué au seigneur de Bayly, émigré, dont la famille possédait le fief de Rzac dès 1300. Le moulin abrite quatre paires de meules à grains et une meule à huile, il y a également « la maison dit du meunier contigue audit moulain avec des écuries et étables y attenantes » des terres et un enclos avec grange à foin et « un abîme dit abîme de Razat »¹⁷⁹.

En août 1836, le propriétaire du moulin, Paul Dupont, projette de bâtir une usine à papier pour profiter de la force motrice de l'Isle et de la pureté des eaux de l'abîme, nécessaire au lavage des chiffons et à la fabrication de la pâte¹⁸⁰. La réalisation n'aura pas lieu, refusée par le service des Ponts et Chaussées, car trop d'eau serait utilisée et n'aurait pas été compatible avec la navigation.

178 DESSALLES, 1847, p. 236 et Preuves p. 118 ; AVEZOU, 1926, p. 293.

179 ADD, Q 948 F^o4, Vente aux enchères du moulin de Rzac, « dépendant ci-devant de Beyli émigré », 13 novembre 1793.

180 ADD, S 148, Rapport sur la demande en augmentation de l'usine de Moulineau, 23 février 1837 ; Observation du rédacteur de *l'Echo* à la suite de la lettre de Thénard, ingénieur en chef de la navigation, septembre 1837.

Cette usine était cependant très novatrice, aurait disposé de machines les plus modernes et aurait pu devenir une des grandes entreprises du département.

En 1847 l'outillage du moulin n'a pas changé¹⁸¹.

En 1884, deux turbinettes remplacent les deux rouets proches du barrage.

En 1908, le moulin devient une minoterie. Son outillage se compose de deux paires de cylindres, deux convertisseurs et deux plansichters (tamisage plan), deux bluteries et un nettoyeur, actionnés par les turbinettes et deux rouets à cuve. La troisième rouet, près de la rive, commande une dynamo pour l'éclairage du bâtiment¹⁸².

Le 12 décembre 1912, un incendie détruit le moulin, « alors que MM. Robert venaient de moderniser leur installation intérieure »¹⁸³. Les cinq moteurs précédents sont remplacés par une turbine, puis une seconde.

Le 24 novembre 1925, le moulin est acheté par une société minière « La Barytinie » dont le siège social est à Paris et les sièges d'exploitation en Ariège et dans les Alpes-de-Haute-Provence¹⁸⁴. Le bâtiment devient une usine de broyage : la barytine broyée et finalement moulue entre des meules à l'émeri¹⁸⁵. La poudre obtenue sert à la fabrication des peintures, au glaçage des papiers et cartons mais aussi en thérapeutique pour les examens du tube digestif aux rayons x¹⁸⁶.

Dans les années 1926, il est construit un vaste hangar où l'on installe le concasseur et on effectue des travaux de réaménagement, dans le corps du bâtiment parallèle à la rivière on installe une salle de nettoyage et un dépôt¹⁸⁷.

À partir de 1935, la Société Minoterie Moderne est active. Son matériel comprend des appareils à cylindres, une paire de meules de l'ancien outillage demeure. Le blutage s'effectue à l'aide de deux plansichters et un sasseur (sorte de crible).

Dans les années 1960, la minoterie cesse toute activité¹⁸⁸.

Plusieurs propriétaires du moulin vont se succéder avant d'être démolis en 1982. Il sera remplacé par une microcentrale en avril 1983. Ne seront démolis que la salle des turbines, bâtiment bas accolé à la minoterie, les autres bâtiments sont vidés de leurs machines et désaffectés, les logements sont conservés et loués¹⁸⁹.

En 2024, le bâtiment est toujours une résidence où logent plusieurs locataires. L'immeuble est en bon état et possède toujours sa cour.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

181 ADD, S 152, Tableau des usines établies sur la rivière de l'Isle entre Laubardémont et Périgueux, 31 mars 1847.

182 ADD, S 148, Lettre de M. Robert, propriétaire de la minoterie du Moulineau, adressée au préfet, 1^{er} avril 1908.

183 ADD, S 148, Rapport sur la demande de dégrèvement de la redevance d'eau présentée par MM. Robert, 26 mars 1913.

184 ADD, S 95, Lettre de la « Société Barytinie » au service des Ponts-et-Chaussées, 12 février 1926.

185 Témoignage oral de Pierre Doche, dernier meunier de Taillepetit, février 1986 ; Témoignage oral de M. Dubos, habitant les Moulineaux, mars 1986.

186 *Dictionnaire Larousse de l'industrie et des arts et métiers*, Paris 1935.

187 Témoignage oral de M. Dubos, habitant les Moulineaux, mars 1986.

188 Témoignage oral de Pierre Doche, dernier meunier de Taillepetit, février 1986.

189 Témoignage oral de M. Mereau, membre de la société Les Moulineaux, mars 1986.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

DESSALLES Léon, 1847. *Périgueux et les deux derniers comtes du Périgord*, Paris.

AVEZOU R., 1926. « Les comtes du Périgord et leur domaine au XIVe siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome LIII.

Moulin de Taillepetit

Annesse-et-Beaulieu

Situation géographique et description

En amont de Taillepetit, l'Isle fait une boucle que coupe le canal d'Annesse. Le moulin se situe à environ quatre cents mètres en dessous de la bouche du canal, à l'ouest du village d'Annesse.

Il se compose d'un seul bâtiment, construit sur la rive droite de l'Isle et séparé du barrage par un pertuis. Il est construit principalement en cailloux calcaires et briques, le soubassement, les encadrements des baies sont en pierres de taille, les murs gouttereaux sont enduits d'un crépi. La toiture est couverte de tuiles romanes.

Histoire et fonctions

Ce moulin devrait sa construction au comte de Bourdeilles vers 1330¹⁹⁰. Il est signalé dans le *Dictionnaire topographique* du vicomte de Gourgues à la date de 1480¹⁹¹.

En 1466, 1531 et 1608, lors de divers procès, le meunier a interdiction de « tenir une petite gabarre sur la rivière de l'Isle pour passer personne » mais les habitants d'Annesse et du village de la Grange ont obligation de venir faire moudre leurs blés à Taillepetit. C'est donc un moulin banal¹⁹².

Le 1^{er} septembre 1508, il est affermé par Guillaume de Fayolle. L'outillage se compose uniquement de deux paires de meules à blé mais le fermier est tenu de construire une troisième paire de meules à grains et de « deux autres moulins, à scavoir un à huile et l'autre à étoffe »¹⁹³.

En 1696, d'après le plan levé par Ferry, un barrage, de pierres et de terre, est construit coupant en biais la rivière ; il est nommé « Pas de Taillepetit ». Il est destiné à faire passer le maximum d'eau sous le moulin.

En 1742, un verbal signale trois paires de meules à grains et une meule à huile mues par des rouets à cuve, aucune trace d'un « foulon » (appareil qui sert à faire passer entre des cylindres les étoffes et tissus grossiers, souvent de chanvre et de lin afin de les rendre plus serrés)¹⁹⁴. À cette date, le moulin de Taillepetit appartient ainsi que le domaine d'Annesse Bellisle à Jean Bertin.

En 1764, dans une étude sur les travaux à faire pour rendre l'Isle navigable, il est proposé la suppression du moulin moyennant une indemnité de 13 500 livres « surtout à cause de l'état de dégradation du moulin »¹⁹⁵.

190 BOISSENEAU, 1985.

191 GOURGUES, 1873.

192 ADD, 1 Mi 367 : Bibl Nat. Fonds Périgueux, t.124, f°287 r° = 1466...

193 ADD, 2 E 763/1, Afferme consentie par Guillaume de Fayolle à Antoine Gay, 1^{er} septembre 1508.

194 ADD, 3 E 130/6, Procès-Verbal de l'état du moulin appartenant à Messire Jean de Bertin, chevalier, seigneur, comte et baron de Bourdeilles, 1^{er} octobre 1742.

En 1782, Jean Lacombe dit Simon, marchand voiturier, se rend principal acquéreur du moulin ; il est alors partagé entre plusieurs propriétaires, sous forme de co-propriété. Le bâtiment est à cette époque en fort mauvais état : murs lézardés, bois pourris, éperons emportés, « les meules casy hors d'usage ». Il est spécifié qu'il n'y a pas de logement pour le meunier¹⁹⁶.

En 1783, de graves inondations ont eu lieu, dont les murs gardent encore les traces. Près d'une fenêtre dans la salle des machines on peut observer le niveau de la crue.

En 1794, Michel Lestang, nouveau propriétaire du moulin, engage un procès contre Joseph-Antoine Froidefond Duchâtenet (propriétaire du moulin de Montanceix et de Bellisle) car son fermier a obligation de lui verser une redevance en nature qui a été établie lors de la location « perpétuelle » du 1^{er} septembre 1508. Lestang la considère « comme une survivance de la « phéodalité »¹⁹⁷.

Le 20 juin 1817, Féréol Lestang vend les 5/6^e du moulin, la maison, les écuries, le parc à bétail, quelques terres et une métairie à Antoine Froidefond de Bellisle. Le dernier sixième est racheté le 29 juin 1829 à Veyry¹⁹⁸.

Un plan de 1836 nous indique que Taillepetit possède cinq rouets actionnant quatre paires de meules à grains et une meule à huile.

En 1840, Froidefond de Bellisle, « seul promoteur de la navigation de l'Isle », également propriétaire du moulin de Montanceix, se plaint qu'à la suite des travaux de la navigation effectués au barrage du Puy-Saint-Astier, les eaux ont été surélevées de vingt-cinq centimètres et ont engorgé d'autant les rouets de son moulin. De ce fait, son meunier lui exige une diminution du prix du bail¹⁹⁹.

En 1842, la propriétaire du moulin de Montanceix, Mme Vve de Gosselin, rachète le moulin²⁰⁰.

Par une lettre du 8 avril 1873, Mme Vve de Gosselin demande l'autorisation de « prolonger les bâtiments de son usine en les construisant sur le pertuis », le mur s'appuyant dessus menaçant ruine²⁰¹. Les travaux de reconstruction s'achèvent en 1876 mais le moulin n'est pas agrandi.

À partir de 1902, plusieurs propriétaires se succèdent : M. Bleyne puis M. Doche.

De 1914 à 1918, l'outillage se modernise mais l'on conserve les cinq rouets, dans leur cuves de bois ainsi que les moteurs²⁰².

De 1914 à 1936, la capacité maximum d'écrasement du blé par jour est de 25 quintaux de blé²⁰³. Quel est le circuit du blé ? Les sacs sont montés au premier étage grâce à un tire-sac. Il est alors trié et calibré. Puis, il est versé dans une trémie (gaine mise dans un trou du plancher) : c'est ainsi qu'il redescend au rez-de-chaussée où le broyage s'effectue dans des cylindres – quatre paires

195 ADD, S 112, Toisé et estimation des ouvrages à faire pour rendre navigable la rivière de l'Isle... Levé par Tardif, 1^{er} août 1764.

196 ADD, 2 E 763/1, Verbaill du moulin et écluse de Taillepetit au recquisition de Jean Lacombe, dit Simon, 2 octobre 1782.

197 ADD, 2 E 763/1, Procès entre Michel Lestang et Léonard Champeau, notaire public, procureur du citoyen Froidefond Duchâtenet, 1794.

198 Archives privées (M. Badouilles), château de Montanceix, Cahier et charges de la vente au plus offrant de la seigneurie et du domaine de Montanceix, vers 1840.

199 ADD, S 93, Lettre de Monsieur de Bellisle au préfet, 15 novembre 1840.

200 ADD, S 93, Rapport sur la pétition de Madame de Gosselin, 6 mai 1875.

201 Ibid.

202 Témoignage oral de Pierre Doche, dernier meunier du moulin, janvier 1986.

203 ADD, 6 M 497, Enquête pour le contingentement, 14 mars 1936.

de rouleaux, trois passages puis le convertissage – deux paires de rouleaux et deux passages. Les produits de mouture sont transportés dans le comble par un élévateur à vis, puis ils sont tamisés par un plansichter (machine qui permet par blutage la séparation des différentes semoules ou farines) bluterie centrifuge ronde et hexagonale. Les farines, sons, repasses et remoulages sont stockés dans des silos (chambres) au premier étage. Au rez-de-chaussée sous la chambre à farine est installée une trémie permettant ainsi un ensachage rapide. Les sacs sont pesés puis remontent au premier étage où deux portes hautes permettent le chargement sur des charrettes ou des bateaux²⁰⁴.

Jusqu'en 1966 cette façon de procéder est conservée puis le moulin cessera son activité avec son dernier meunier, M. Pierre Doche.

En juillet 1982 le moulin est acheté par M. Giraud et des travaux seront nécessaires pour le transformer en résidence secondaire, une terrasse sera construite sur le pertuis en octobre 1982.

En 2024, il est toujours une propriété privée, pleine de charme²⁰⁵.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

LARUE Raymonde et LABRUE François, 2005. *Annesse-et-Beaulieu, deux paroisses, une commune*, Imprimerie mussidanaise.

BOISSENEAU J.-J., 1985. « L'électricité au fil des rivières », *Sud Ouest*, 12 décembre 1985.

GOURGUES Alexis de, 1873. *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris.



204ADD, 6 M 497, Enquête pour le contingentement, 14 mars 1936 ; Témoignage oral de Pierre Doche, dernier meunier du moulin, janvier 1986.

205 Henri Léonard Bertin (1720-1792), Contrôleur général des finances (1759-1763) puis ministre d'État de Louis XV, à partir de 1762 jusqu'en 1780), comte de Bourdeilles, premier baron du Périgord, a été propriétaire du moulin de Taillepetit.

En 1910 et 1911, Léon Bloy (1846-1917) est hébergé au moulin alors que le romancier, poète, essayiste, pamphlétaire traverse une période tourmentée due à ses écrits et pas toujours compris par ses contemporains.

Moulin de Montanceix

Montrem

Situation géographique et description

Le canal d'Annesse permettait aux bateaux d'éviter la grande boucle que forme l'Isle au nord de Montanceix. Le moulin établi dans ce méandre, non loin du village, était séparé du château, qui le domine du haut d'un abrupt de 30 mètres, par la voie ferrée – ligne Bordeaux-Montluçon – et la route nationale n° 89.

Le moulin est bâti, pour le gros oeuvre, en cailloux calcaires, lors des derniers travaux l'élévation antérieure est laissée apparente. Le parement du soubassement, les bandeaux et les encadrements des baies sont en pierre de taille.

Historique et fonctions du moulin au cours du temps

À la fin du XIIe et début du XIIIe siècle, le moulin de La Roche « sous la roche de Montanceix » est donné par Bertrand de Montanceix aux moines de Chancelade. Cette donation est confirmée en 1217 par son neveu Arnaud de Saint-Astier, troisième du nom²⁰⁶.

Le 31 mars 1238, après procès, le père-abbé et le couvent sont contraints de délaier le moulin à Eble (Ebulon) de Saint-Astier. Dès lors, il devient le moulin banal du château de Montanceix, cependant les moines conservent semble-t-il les droits ou rentes sur le moulin d'où les causes ultérieures de procès et disputes en 1493 et 1604²⁰⁷.

En 1344, le gouverneur Gaillard est dépossédé du château et de son domaine, qu'il n'a su garder des Anglais. Le roi Philippe VI confirme en juillet la donation faite à Montpellier le premier mois de l'année par son fils aîné Jean, bientôt nommé « le Bon », au comte du Périgord, Roger Bernard, libérateur de la place. Le moulin apparaît dans le recensement des biens et terres effectué à cette occasion²⁰⁸.

Le 5 février 1574, Philibert de Bourdeilles rachète à ses frères et soeurs le château et son moulin « banneret ». Son frère Jean le quatorzième lui cède ses droits sur le moulin et en contrepartie il reçoit la métairie de la Rolphie²⁰⁹.

Le 8 novembre 1617, Jean d'Abzac de Ladouze afferme le moulin à François Deffournet dit Eurionnet : « sçavoir est son moulin banaret scittué soubz la mothe dudit présant chasteau y compriz le pressoir d'huyle, mayerie, ... Droit de passage du baptau.. »²¹⁰.

206 ADD, Cartulaire de Chancelade, f° 117, cité dans COURCELLES, 1820, p. 138.

207 ADD, 1 Mi 367, Bibl. Nat., fonds Périgord, t. 124, f° 286 v°, Extrait de l'inventaire de production pour la banalité du moulin de Montanceix ; 12 J 92, Procès entre l'abbaye de Chancelade et Archambaud de Bourdeilles, 25 juillet 1493 (copie de 1602).

208 Archives privées (M. Badouaille), château de Montanceix.

209 ADD, 12 J 92, Partage entre Philibert de Bourdeilles, écuyer, seigneur de Montanceix, et Jehan de Bourdeilles l'aîné, Jehan le Jeune, André, François, Anne et Antoinette, 5 février 1574.

En 1652, les frondeurs commandés par le colonel Balthazar brûlent quelques bâtiments, au nombre desquels se trouve le moulin, afin de forcer François de Joumard seigneur de Sufferte, aussi appelé Tison d'Argence, l'un des quatre barons d'Angoumois, à se rendre et à remettre son château de Montanceix. La reddition s'effectue le 18 juin²¹¹.

Le 23 juin 1716, un contrat d'affermé mentionne l'outillage : « quatre meulles gigantesques à faire farine et à moudre bleds » dont trois fonctionnent, « une marzelle », petite meule verticale servant pour le millet et la fabrication de l'huile de noix, le pressoir et une meule à poelle nommée ici « grande pelle de fonte de fert », et une « meillerie »²¹². Cet outillage est identique jusqu'en 1842 hormis le foulon qui disparaîtra.

Vers 1822, les Abzac de Ladouze cèdent le moulin, le château et les terres aux Froidefond : Froidefond du Chatenet et Froidefond de Bellisle. Ce dernier, maître de requêtes à Paris se déclare lui-même « seul promoteur de la navigation de l'Isle » depuis qu'il a créé une société visant à financer une partie des travaux destinés à rendre l'Isle navigable de Coutras à Périgueux.

En 1840, il annonce que les travaux réalisés lui sont préjudiciables. En effet, on a creusé un canal et construit un barrage en amont pour éviter à Montanceix la grande boucle de la rivière. Ainsi, le moulin n'est plus sur la partie navigable de l'Isle et subit des inconvénients majeurs, son bief et sa chute sont diminués, ce qui fait baisser notablement les tarifs d'affermé²¹³.

En 1854-1855, la construction de la voie ferrée Bordeaux-Périgueux entraîne l'expropriation de terrains et la destruction d'une partie du bâtiment du moulin. Avant cette date, l'outillage se composait de cinq paires de meules à grains mues par cinq rouets et, entre le moulin et la route n° 89, d'une roue verticale permettant, grâce à une pompe, d'alimenter le château en eau.

Puis deux rouets et la roue verticale sont supprimés. Aussitôt Charles de Bousquet, propriétaire depuis 1842, mais aussi administrateur du chemin de fer d'Orléans, demande l'autorisation de reconstruire son usine. À un bâtiment bas, peu ouvert, abritant une enfilade de trois salles, avec au sud une pièce en appentis où loge la pompe, doit succéder une grande bâtisse à trois niveaux, travée centrale bien marquée, une pièce en appentis au nord et une autre en retour à l'ouest, plus tard sa fonction sera d'être un bureau.

De la rive gauche vers le barrage, il est prévu d'installer au moulin une turbine afin de faire fonctionner une pompe qui alimentera le château en eau, huit turbines font mouvoir chacune une paire de meules à grains et la neuvième est utilisée alternativement comme meule à huile et meule à plâtre²¹⁴.

En 1880-1881, il possède six paires de meules tournantes et une meule verticale, le propriétaire du moulin travaille uniquement pour « les voisins et pour une petite clientèle de boulangers des environs de Périgueux »²¹⁵.

210 ADD, 12 J60, Contrat d'affermé consenti par Jean d'Abzac de la Douze à François Deffournet dit Eurionnet, ~ 8 novembre 1617.

211 ADD, 1 Mi 367, Bibl. Nat., fonds Périgord, t. 124, f° 290 v, Extrait du procès-verbal du château de Montanceix, fait le 15 juillet 1653 au requis de Messire François Joumard Tison d'Argence, chevalier, seigneur dudit lieux d'Argence, Montanceix... ; BESSOT, 1893, p. 115.

212 ADD, 12 J 60, Contrat d'affermé par Jean d'Abzac de la Douze à Eymery Jay, 23 juin 1716.

213 ADD, S 93, Lettre du sieur de Bellisle au préfet de la Dordogne, 1840.

214 ADD, S 148, Rapport sur la reconstruction et l'agrandissement du moulin, 13 février 1858.

215 LAMOTHE, 1882-1883.

Sont installés neuf moteurs : une turbine Fontaine qui actionne une pompe aspirante et foulante, cinq « turbines » commandent une paire de meules à blé, la sixième est une meule à maïs, nous trouvons ensuite un rouet à cuve pour la meule à huile.

En 1896, le moulin n'est utilisé que pour moudre pour les habitants des environs du château de Montanceix²¹⁶.

En 1910, le moulin est racheté par M. Piollet qui souhaite y installer des turbines pour produire de l'électricité²¹⁷ mais le projet est abandonné.

En 1942, le moulin change alors de destination. Après l'incendie de la petite usine de chaussons de feutre de Montanceix, son propriétaire obtient de M. Piollet la location du bâtiment. On y installe une turbine provenant du moulin de Brantôme et en octobre les ouvrières commencent à travailler. Au premier étage sont les ateliers de confection, à côté les magasins, au second, les ateliers de finition. Les chaussons sont vendus sous la marque J.L.M. (Jean Lagarde de Montanceix) ; à partir de 1960, ils sont appelés Joli-Moulin Montanceix²¹⁸.

Le 9 décembre 1970, l'usine est détruite par un incendie²¹⁹.

En 1980, la commune de Montrem rachète l'emplacement : barrage rompu, la partie restante délabrée, des ruines, de grands pignons menaçant de s'écrouler et l'îlot parsemé de souches, d'arbres abattus etc...

En janvier 1983, le barrage a retrouvé une seconde jeunesse, sa solidité d'antan, L'îlot est aménagé avec une esplanade devant le moulin, l'espace vert est nivelé et replanté d'arbres. Les ruines sont devenues une salle polyvalente en respectant la pierre et bois et en conservant les lignes de la partie de l'ouvrage réutilisé²²⁰.

En 2024, la salle polyvalente porte le nom de Salle de la Rivière à Montrem. Elle est toujours utilisée, louée aux habitants de la commune mais aussi aux Périgourdiens.

Bibliographie

POUPARD Laurent, 1985-1986. *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Bordeaux III.

LOUF Guillaume, 2009-2010. *La Dordogne et sa vallée dans le Périgord médiéval (XIIe-début XVIe siècles)*, Mémoire de 1^{re} année de Master, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral.

COURCELLES Jean-Baptiste-Pierre de, 1820. *Généalogie historique de la maison de Saint-Astier*, Paris.

BESSOT Pierre de, 1893. *Livre journal de Pierre de Bessot (1609-1652)*, Paris.

LAMOTHE Louis de, 1882-1883. *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins*, Périgueux.

216 ADD, S 148, Rapport sur l'usine de Montanceix, 30 juin 1896.

217 ADD, S 148, Lettre de Paul Piollet au préfet de la Dordogne, 21 novembre 1917.

218 Témoignage oral de M. Richard, ancien comptable de l'usine J.L.M, à Laurent Poupard, janvier 1986.

219 Témoignage oral de M. Richard, ancien comptable de l'usine J.L.M, à Laurent Poupard, janvier 1986.

220 Bulletin municipal de la commune de Montanceix-Montrem, janvier 1983.



5 MONTANCEIX (DORDOGNE). — LE MOULIN.

F. Bitard, Editeur, Périgueux.

Conclusion

Après étude des quatorze moulins à eau, ayant existé ou existant encore de nos jours, entre Périgueux et Montrem, le constat suivant s'impose : la rivière Isle et ses moulins ont joué un rôle très important, dès le Moyen Âge (les premiers sont attestés au XII^e siècle), permettant aux habitants de s'alimenter grâce à la production de la farine nécessaire à la fabrication du pain ; en outre, à l'aide des barques des meuniers, les villageois purent traverser d'une rive à l'autre l'Isle et ceci bien avant la construction des ponts, du moins à la campagne.

Ces moulins furent tous bâtis en pierres du Périgord. Les encadrements de portes et fenêtres et les soubassements sont en pierres de taille, souvent celles de Chancelade. L'habitat du meunier est toujours très simple, il possédait généralement deux pièces, le reste des bâtiments étant réservé aux machines de plus en plus complexes avec le temps et leurs utilisations.

À toutes époques, ils furent destinés à la fabrique de la farine (grâce aux meules blanches) mais aussi très souvent l'huile de noix (avec des meules dites noires).

Lors de périodes troublées, lorsque qu'un incendie accidentel s'y déclarait, mais également au moment de la célèbre crue de 1783, de nombreux moulins subirent de graves dégâts, mais ils furent pour la plupart rapidement reconstruits, tant leur activité était nécessaire pour l'approvisionnement en pain des villageois.

Les moulins ont souvent été créés et étaient la propriété de familles nobles, d'abbayes ou de communautés d'habitants (du moins avant la Révolution) ; ils étaient en revanche exploités par des meuniers professionnels qui leur payaient une rente.

Au cours des siècles, une ou plusieurs parties des bâtiments des moulins ont évolué vers d'autres activités, le foulage du chanvre puis celui des textiles. L'utilisation de la force hydraulique engendra également la création de scieries : fabrication de bois de plaquage, de charpente, de menuiserie, d'ateliers dans les villages environnants, potiers, fabricant de porcelaines et d'articles divers. Celui de Montanceix, de son côté, fabriqua des chaussons. Parfois, les lieux de broyage furent également transformés en usines de peinture. Au début du XX^e siècle, à l'époque où le réfrigérateur n'était pas encore entré dans les foyers, on y fabriqua aussi de la glace. Enfin, certains finiront par devenir des centrales électriques, plus ou moins importantes.

Chaque moulin avait nécessité la création d'un barrage, devenu un obstacle insurmontable, durant des siècles, pour la navigation. Il fallut attendre le XVII^e siècle pour remédier à cet inconvénient par la création de « pas de roi ».

Devenus inutilisés ou laissés à l'abandon, certains moulins furent démolis comme par exemple lors de la création de la Voie Verte le long de cette rivière. Quelques sites deviendront des guinguettes, des restaurants. D'autres seront transformés en lieux de convivialité, maison de quartier, salle de concert, avec autour la création d'espaces verts.

Quant aux logements des meuniers ils seront parfois convertis en résidences secondaires voire principales, certains étant transformés en appartements tout en gardant souvent une partie de leurs appareillage d'origine.

L'Isle n'est plus navigable pour le commerce mais avec ses moulins parsemés harmonieusement tout au long de son cours, elle est un témoignage irremplaçable de la vie passée de nos campagnes mais reste un lieu vivant et agréable pour ses habitants sans oublier les touristes qui séjournent ou visitent le Périgord.